

Assemblée Générale du 17 Juin 2023



NOMBRE DE VOIX DES GSA



au 30/04/2023

N°	Club	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
622020	AGNY	46	0	0	0	46	3
803770	AMIENS CHEMINOTS	43	0	0	0	43	3
803771	AMIENS LV	551	0	225	5	321	12
590048	ANZIN	27	0	0	1	26	2
628274	ARQUES	108	1	10	0	98	6
628859	ARRAS	167	0	0	0	167	9
599512	AULNOY	146	0	7	3	136	8
599142	BAILLEUL	159	5	27	2	130	8
607729	BEAUVAIS	319	0	59	10	250	11
599522	BELLAING	144	0	7	2	135	8
622042	BERCK BEACH	3	1	0	0	3	1
622039	BERCK VB	129	0	0	4	125	7
622950	BOULOGNE	87	0	0	0	87	5
809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	39	0	0	6	33	3
623082	CALAIS SES	241	11	67	4	170	9
622045	CALAIS SES CJ	40	0	13	0	27	2
628128	CALIS LIS	322	30	24	40	258	11
596135	CAMBRAI	287	0	26	2	259	11
590047	CAMBRAI CJ	6	0	1	0	5	1



Club	Ville	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
593656	CAUDRY	232	0	12	2	218	10
025634	CHÂTEAU THIERRY	112	0	0	0	112	7
029338	CHAUNY	45	0	0	1	44	3
608712	COMPIEGNE	155	3	1	1	153	9
594459	CONDE	20	0	0	1	19	2
607714	CREPY	95	0	0	19	76	5
606677	CREVECOEUR	67	0	0	0	67	4
599408	CYSOING	214	24	14	3	197	9
595600	DOUAI	185	6	0	0	185	9
599848	DUNKERQUE	596	135	162	21	413	14
590045	ERS 59	46	39	0	7	39	3
594207	FACHES THUMESNIL	49	0	0	0	49	3
590024	FAMARS	163	2	0	3	160	9
590014	FEGNIES	20	0	0	0	20	2
606678	FEUQUIERES	17	0	0	0	17	2
590000	GSD NORD	7402	0	7298	0	104	6
620000	GSD PDC	5	0	0	0	5	1
594399	HALLUIN VC	141	0	3	1	137	8

Club	Ville	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
590041	HALLUIN VM	107	0	6	0	101	6
622126	HARNES VB	199	0	0	1	198	9
628929	HARNES VC	346	0	194	1	151	9
598741	HAZEBROCUK	150	1	0	0	150	9
590025	HELEMMES	536	0	239	1	296	11
590051	HELEMMES CJ	1	0	0	0	1	0
590034	HELESME	91	2	0	1	90	6
595959	HEM RM	2	0	0	0	2	1
622040	HERSIN	101	0	8	3	90	6
023705	ITANCOURT	39	0	0	1	38	3
597259	LA CHAPELLE	78	0	0	0	78	5
594143	LA MADELEINE	171	0	1	0	170	9
025847	LAFERE	68	0	0	0	68	4
023706	LAFERE CJ	24	0	21	0	3	1



Club	Ville	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
023697	LAON	197	0	12	4	181	9
022310	LAON CJ	16	0	3	0	13	2
023699	LAON CJ	6	0	0	0	6	1
590018	LE QUESNOY	129	0	0	2	127	7
622016	LE TOUQUET	718	42	527	3	188	9
622036	LE TOUQUET CJ	27	0	26	0	1	0
596433	LEERS	92	0	0	7	85	5
628986	LIEVIN	162	0	0	1	161	9
591764	LILLE ASPTT	19	0	0	0	19	2
591896	LILLE LU	105	0	0	0	105	6
593506	LILLE SPORT JOIE	287	0	0	3	284	11
622023	LILLERS	60	0	0	0	60	4
590001	LOISIR FRANDRES	84	0	0	0	84	5
590013	LOMME	122	0	47	3	72	5
803781	LONGUEAU MV	474	0	301	1	172	9
598344	LOOS-HAUBOURDIN	88	0	0	0	88	5
599844	LYS MVT	969	0	677	0	292	11
590049	LYS MVT CJ	34	0	31	0	3	1
590050	LYS MVT CJ	28	0	27	0	1	0

Club	Ville	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
608622	MAIGNELAY	40	0	0	0	40	3
593916	MARCQ EN BAROEUL	261	6	2	1	258	11
593336	MARQUETTE	281	1	45	0	236	10
597584	MOUVAUX	146	0	0	0	146	8
622028	NOYELLES SOUS LENS	84	0	0	6	78	5
622439	OIGNIES	116	0	0	8	108	6
607718	ORRY	62	0	0	0	62	4
590021	PETITE FORET	14	0	0	0	14	2
607720	PONT ST MAXENCE	25	11	0	0	25	2
606669	RANTIGNY	138	0	0	0	138	8
807047	RAINNEVILLE	86	0	0	9	77	5
607048	RIBECOURT	19	3	0	1	18	2
606679	RIEUX	109	0	0	0	109	6
596435	RONCQ	205	0	52	0	153	9
804244	ROYE	48	0	0	4	44	3
598273	SAILLY	13	0	0	0	13	2
590026	SECLIN	79	0	0	6	73	5
594600	SEQUEDIN	264	0	240	0	24	2
023703	SOISSONS	72	0	1	1	70	5



Club	Ville	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix
590033	LIEU ST AMAND	72	0	0	2	70	5
590038	ST AMAND	106	1	0	0	106	6
595407	ST ANDRE	243	0	0	0	243	10
623923	ST OMER	32	0	0	3	29	2
595712	ST POL SUR MER	215	6	0	0	215	10
622022	ST POL SUR TERNOISE	16	0	0	0	16	2
028567	ST QUENTIN	513	0	337	0	176	9
595383	TOURCOING IC	44	0	0	0	44	3
594680	TOURCOING LM	282	0	47	0	235	10
590035	TOURCOING STEL	34	7	0	3	31	3
590007	VAL DE SAMBRE	75	0	0	6	69	4
590036	VALENCIENNES	399	10	192	3	204	10
594597	VILLENEUVE	623	4	354	0	269	11



Club	Ville	LIC.22/23	BV	Eve	N-V	LIC-Valid.	Nb Voix	
027343	VILLERS COTTERETS	223	15	4	0	219	10	
022309	VILLERS COTTERETS CJ	4	0	3	0	1	0	
598893	WASQUEHAL	153	3	0	0	153	9	
595763	WATTIGNIES	931	0	655	15	261	11	
590012	WATTIGNIES CJ	1	0	0	0	1	0	
596137	WERVICQ	17	0	0	0	17	2	
803783	YOKIS	24	0	0	1	23	2	
		TOTAUX	24027	369	12008	239	11780	623



**Ouverture de l'Assemblée
Générale
par le Président**



Accueil des personnalités présentes

et

excuses des absents



Vérification des boitiers pour voter



Procès verbal Assemblée Générale du 18 juin 2022



<p>PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 18 JUIN 2022</p>	<p>FFvolley Ligue Hauts de France</p>  <p>Association loi 1901 Déclarée à la Préfecture du Nord le 1 juillet 2017 (W595000765) Siège : 74 Rue de Beaumont 59510 HEM</p>
--	---

Liste des GSA (en vert les absents)

Boitiers	Club	ID	574 VOIX	522 PRESENT	PROCURATION
6	622020	AGNY	3	3	ARRAS
10	803770	AMIENS CHEMINOTS	3	3	BEAUVAIS
3	803771	AMIENS MV	11	11	
4	590048	ANZIN	3	3	
5	628274	ARQUES	8	8	
6	628859	ARRAS	8	8	
94	599512	AULNOY LES VALENCIENNES	6	6	VALENCIENNES
8	599142	BAILLEUL	6	6	
9	626438	BEAURAINS	2		
10	607729	BEAUVAIS	10	10	
94	599522	BELLAING	7	7	VALENCIENNES
12	622042	BERCK BEACH	1		
13	622039	BERCK VOLLEY	7	7	
14	622950	BOULOGNE	4		
15	809189	BRIE AS. 'LES JOYEUX VOLLEYEURS'	3		
16	628128	CALAIS ST PIERRE	10	10	
17	623082	CALAIS STELLA + college	10	10	
18	596135	CAMBRAI + college	12	12	
19	593656	CAUDRY	9	9	
20	25634	CHÂTEAU THIERRY	6	6	
21	29338	CHAUNY	2	2	
22	608712	COMPIEGNE	8	8	
23	594459	CONDE	2		
24	607714	CREPY	3		
25	606677	CREVECOEUR	4	4	
99	599408	CYSOING	9	9	WATTIGNIES
27	595600	DOUAI	9	9	
28	599848	DUNKERQUE	12	12	
29	590045	ERS 59	4		
30	594207	FACHES THUMESNIL	1		
31	590024	FAMARS	7	7	
32	606678	FEUQUIERES-MOLIENS	2	2	
33	590046	FRESNES SUR ESCAUT	0		
34	620000	GSD PAS DE CALAIS	1		
35	594399	HALLUIN VC	6	6	
35	590041	HALLUIN VM	6	6	HALLUIN VC
37	622126	HARNES VB	9	9	
38	628929	HARNES VC	8	8	
39	598741	HAZEBROUCK	8		
40	590034	HELESMES	5	5	
41	590025	HELLEMES	11	11	
42	622040	HERSIN COUPIGNIES	5	5	
43	23705	ITANCOURT	5	5	
44	590042	IWUY	1		
45	597259	LA CHAPELLE	4	4	
46	622043	LA COUTURE	1	1	NOYELLES
20	25847	LA FERRE + college	4	4	CHÂTEAU THIERRY
81	594143	LA MADELEINE	8	8	SAILLY
49	23697	LAON + college	10	10	
50	590018	LE QUESNOY	4	4	
51	622016	LE TOUQUET	8	8	
52	596433	LEERS	5		
53	590033	LIEU ST AMAND	2	2	
54	628986	LIEVIN	7	7	
57	591764	LILLE ASPPT	2	2	LILLE UC
99	593506	LILLE SJ	11	11	WATTIGNIES
57	591896	LILLE UC	5	5	

58	622023	LILLERS	5	5	
81	590001	LOISIRS FLANDRES	5	5	SAILLY
60	590013	LOMME	4	4	
61	803781	LONGUEAU AMIENS	9	9	
62	598344	LOOS-HAUBOURDIN	5	5	
63	599844	LYS LEZ LANNOY	10	10	
64	608622	MAIGNELAY	3		
65	593916	MARQC EN BAROEUL	11	11	
66	593336	MARQUETTE	10	10	
67	590007	MAUBEUGE	4	4	
68	597584	MOUVAUX	9	9	
69	590000	NORD GSD	5	5	
70	622028	NOYELLES SOUS LENS	4	4	
71	622439	OIGNIES	7	7	
76	607718	ORRY-LA-VILLE	4	4	RANTIGNY
4	590021	PETITE FORET	2	2	ANZIN
74	607720	PONT STE MAXENCE	2		RIBECOURT
3	807047	RAINNEVILLE	4	4	AMIENS METRO
76	606669	RANTIGNY-LIANCOURT	6	6	
77	607048	RIBECOURT	2	2	
25	606679	RIEUX-VILLERS	6	6	CREVECOEUR
79	596435	RONCQ	5	5	
80	804244	ROYE	2		
81	598273	SAILLY LEZ LANNOY	2	2	
82	590026	SECLIN	4		
83	594600	SEQUEDIN	2	2	
84	23703	SOISSONS	5	5	
18	590038	ST AMAND	6	6	CAMBRAI
86	595407	ST ANDRE	10	10	
87	623923	ST OMER	2		
8	595712	ST POL SUR MER	9	9	BAILLEUL
58	622022	ST POL SUR TERNOISE	2	2	LILLERS
90	28567	ST QUENTIN	8	8	
91	595383	TOURCOING IC	3	3	
92	594680	TOURCOING LM	10	10	
93	590035	TOURCOING STEL	2		
94	590036	VALENCIENNES	10	10	
95	594597	VILLENEUVE D ASCQ	10	10	
96	590043	VILLEREAU	0		
97	27343	VILLERS COTTERETS + college	12	12	
98	598893	WASQUEHAL	9	9	
99	595763	WATTIGNIES + college	12	12	
100	596137	WERVICQ	2	2	
101	803783	YOKIS	2		

Le Président Didier DECONNINCK remercie les clubs présents et déclare l'ouverture de cette assemblée le quorum étant atteint à 9H30.

Donne les chiffres d'émargement des clubs présents et le nombre de voix pour les votes

Nombre de GSA possible :	107	Nombre de présent :	87
Nombre de voix possible :	574, le quorum est de 287	Nombre d'absent :	20
		Nombre en séance :	522

Merci d'être venu si nombreux.

Excuse les élus prient par les élections ,les membres d'Honneur de la ligue André Leclercq et Jean Pierre Coisne.

Notre Equipe de France est championne Olympique...

Cette saison ce terminera ce soir par le match de classement sénior masculin entre les équipes de Halluin et Valenciennes.

Une pensée à tous nos disparus, le dernier en date Monsieur Luc Blanckaert de l'ASPTT Lille et et ancien membre du Comité Nord dans les années 80 et bien d'autres dont nous n'avons pas eu connaissance.

Pour eux je vous demande une minute de silence.

Merci pour eux.

Je remercie nos sponsors de cette saison :

Theys Sport sur les Pôles et l'accompagnement de la Ligue sur ses dotations et surtout la Société des Membres de la Légion d'Honneur, Section Nord qui a soutenu la 49^{ème} journée Berteau.

Nous allons donc commencer cette assemblée générale par un vote test de validation des boitiers :

62 boitiers distribués pour 522 voix en scéance Test réussi 61 boitiers pour 512voix

Le test étant concluant, nous passons aux questions sur le procès-verbal de l'assemblée générale électorale du 19 juin 2021.

Présentation du PV de l'assemblée générale du 19 juin 2021.

Pas de question.

VOTE 1 Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2021

Pour 97.8% Contre 0% Abstention 2.2% Adopté à la majorité simple.

Présentation du Rapport Moral et des rapports des commissions.

Observations :

Le nombre de licence arrêtée au 28/04 n'est plus d'actualité à ce jour il passe de 11 105 à 11 200 et à 25 000 avec les licences événementielles soit 53% d'augmentation.

Félicitations à : Saint Quentin vice-champion de France en LMB
Halluin remporte la coupe de France Amateur
Halluin champion de N2
Saint Pol sur Mer pour l'organisation de la 49^e édition de la journée Denis Bertheau

Intervention concernant les Volleyades : sur l'hébergement et les déplacements des équipes.

Informations sur les manifestations FFV seront organisées par rotation sur les ligues à partir de la saison prochaine.

Plan horizon 2028 : création de 50 emplois et 5000 équipements, une centaine retenue pour les Hauts de France.

Intervention du président de Le Touquet sur le retrait de son équipe féminine du niveau national et de son départ de la présidence du club.

Intervention du président du club d'Halluin sur les obligations imposées aux clubs par la FFV, après discussions les doléances seront remontées au prochain comité Directeur de la FFV

Présentation du nouveau site de la Ligue : <https://lrvolley-hdf.fr/>

Plus d'intervention et pas de question complémentaire.

VOTE 2 Approbation du rapport moral

Pour 93.6% Contre 2% Abstention 4.3% Adopté à la majorité simple.

Présentation de livret financier

Pas de question.

VOTE 3 Approbation du rapport annuel des vérificateurs aux comptes

Pour 94.1% Contre 0% Abstention 5.9% Adopté à la majorité simple.

Présentation de la résolution suivante :

Validation des comptes de l'exercice 2021, affectation du résultat de 11 737€ au compte rapport à nouveau, pour un apurement total des pertes antérieures soit 25 184€, de mettre les 18 781€ en autres réserves et donne quitus à notre trésorière.

VOTE 4 Validation des comptes de l'exercice 2021, affectation du résultat de 11 737€ au compte rapport à nouveau, pour un apurement total des pertes antérieures soit 25 184€, de mettre les 18 781€ en autres réserves et donne quitus à notre trésorière.

Pour 94.6% Contre 0% Abstention 5.4% Adopté à la majorité simple.

Présentation du budget prévisionnel et des tarifs.

Pas d'augmentations sur les droits amendes pour la saison 2022/2023

VOTE 5 Adoption des budgets 2022 et 2023, comprenant les tarifs de la saison 2022-2023.

Pour 83.9% Contre 2.4% Abstention 13.7% Adopté à la majorité simple.

Le président demande à l'assemblée s'il y a des volontaires pour devenir vérificateurs aux comptes de la ligue.

Monsieur Etienne Masson (Hellemmes lez Lille) et Monsieur Michel Mercier Le Quesnoy).

VOTE 6 élections des vérificateurs aux comptes

Pour 99.6% Contre 0% Abstention 0.4% Adopté à la majorité simple.

Présentation de la modification des statuts de la ligue et du règlement intérieur.

Pour donner suite aux demandes de l'Etat et de la FFVolley, nous devons mettre en place une mise à jour importante de nos statuts. En effet celle-ci reprend les dernières modifications de la loi sport et n'est pas compatible à une comparaison entre ancien texte et nouveau texte puisque tous les articles y sont mais pas au même endroit.

Nous ne faisons qu'appliquer les nouveaux statuts types et règlement intérieur.

Vote 7 Modification des statuts et du règlement intérieur.

Pour 90.7% Contre 0% Abstention 9.3% Adopté à la majorité des 2/3.

Vœu de la Commission Régionale Sportive :

Uniformisation du comptage des points au sein de la LRVolley HDF et des différents comités de la Ligue.
COMPTAGE DES POINTS pour les championnats en 2 sets gagnants

MATCH	2 / 0	2 / 1	1 / 2	0 / 2	Pénalité	Forfait
Attribution des points	3	2	1	0	-1	-3

Vote 8 Validation du vœu de la CRS.

Pour 90.6% Contre 4% Abstention 5.4% Adopté à la majorité simple.

NOS RECOMPENSES 2022

Nos Champions :

M18 masculin Saint Quentin, M18 Féminin SES Calais,
M21 masculin Caudry, M21 Féminin Lys les Lannoy,
Senior masculin Harnes VB, Loisirs Décathlon,
Coupe des Hauts de France Halluin masculin et féminine.

Nos Clubs organisateurs :

Saint Pol sur Mer 49° journée Berteau,
Bailleul Finales des Hauts de France,
Hélesmes finales de coupe M18 féminins,
Villers-Cotterêts finales de coupe M18 masculins,
Halluin final de la Coupe de France amateur senior masculin.

NOS RECOMPENSES 2022

remise des médailles aux récipiendaires.

QUELQUES DATES A PREVOIR

Le Congrès de la Ligue	3 septembre 2022.
50 ^{ème} Journée BERTEAU	jeudi 18 mai 2023.
Finales de Coupe	Fin mai début juin 2023.
Assemblée Générale Ordinaire	17 juin 2023.
Assemblée Générale de la FFV	1 au 4 juin 2023 Dunkerque

Marie Edith et Hervé, quittent la région pour aller s'installer et aider un petit club dans les Landes, nous tenons à les remercier pour tout le travail accompli, pendant ces années que ce soit au Comité ou à la Ligue.

Nous avons travaillé ensemble dans le respect des personnes pendant près de 40 ans et les en remercier.

Nous leurs souhaitons de continuer longtemps dans la construction du Volley.

Bonne installation dans votre nouvelle vie.

Philippe, prend sa retraite dans quelques mois, nous souhaitons le mettre à l'honneur lors de cette assemblée générale.

Comment évoquer les 40 dernières années, passées à ces cotés.

Comment évoquer tout le travail accompli sans rien oublier.....

La liste est tellement longue que je ne vais pas les énumérées mais simplement lui dire :

Un grand MERCI pour toutes les actions et tout son implication dans le monde du Volley et en particulier dans notre belle région.

Un Grand MERCI

Je tiens également à remercier au nom de tous les licenciés, et membres du volley, sa famille et en particulier sa femme Véronique et ses enfants Baptiste et Augustin.

Clôture de cette assemblée générale, par le président et invitation au pot de l'amitié.

Fait à Hem, le 22 juin 2022

LE PRESIDENT
Didier DECANNINCK



LE SECRETAIRE GENERAL
Philippe DEREPE



RAPPORT MORAL 2023 ET RAPPORT D'ACTIVITES 2023



Mesdames, Messieurs,

Nous avons organisé la 50^{ème} journée Berteau à Oignies, ce jeudi 18 mai 2023, je tiens, au nom du comité directeur, des clubs de la Ligue, à féliciter le club de Oignies pour son organisation irréprochable, et à remercier Mme le Maire et ses services pour l'aide apportée pour cette organisation.

Nous avons rassemblé 344 équipes sur 70 terrains, ce qui a donné beaucoup de travail à la sportive. Je les remercie du travail accompli.

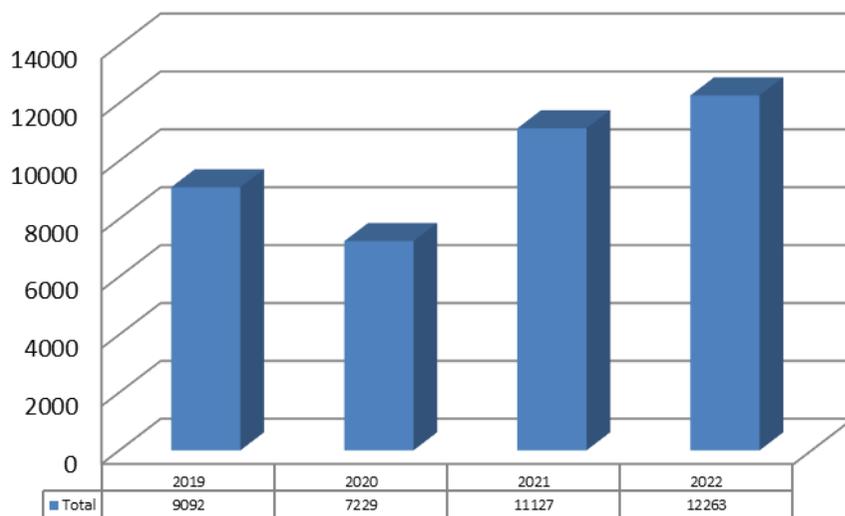
Sur ce magnifique site, il y a eu plus de 2000 personnes : joueurs(es), encadrants et accompagnateurs ou parents.



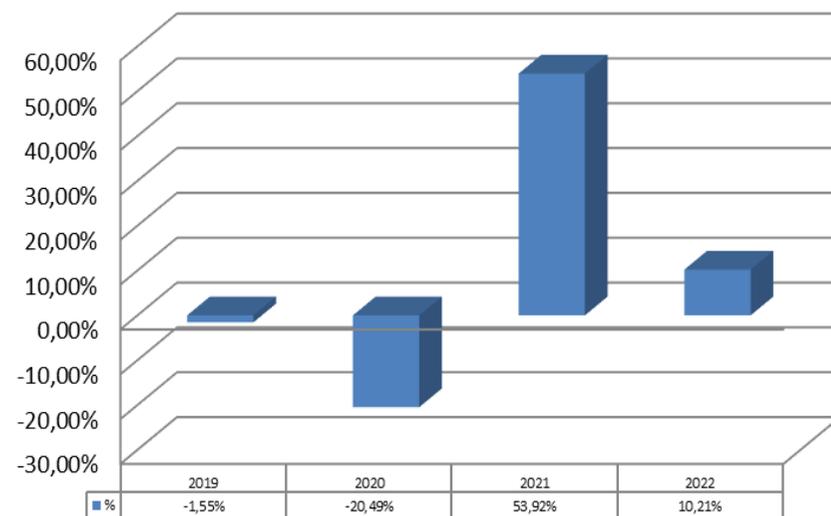


Vous trouverez ci-dessous les tableaux récapitulatifs et comparatifs des licences validées au cours de la saison 2022-2023, arrêtées au 25 mai 2023, date de maj du livret de l'assemblée générale.

Nombre de Licences (hors Evt)



Evolution en %



TOTAL	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	SEM	XX	M21	M18	M15	M13	M11	M9	M7	T_mas	T_fem	Total
2019	3070	0	448	352	339	344	256	175	176	1804	0	375	417	449	362	241	152	132	5160	3932	9092
2020	2093	0	337	483	304	270	201	113	137	1310	0	261	582	418	293	200	108	119	3938	3291	7229
2021	3204	0	509	806	561	395	312	171	210	1863	0	378	876	725	448	293	166	210	6168	4959	11127
2022	3530	0	599	952	584	438	275	203	230	2012	0	415	1055	876	448	270	200	176	6811	5452	12263

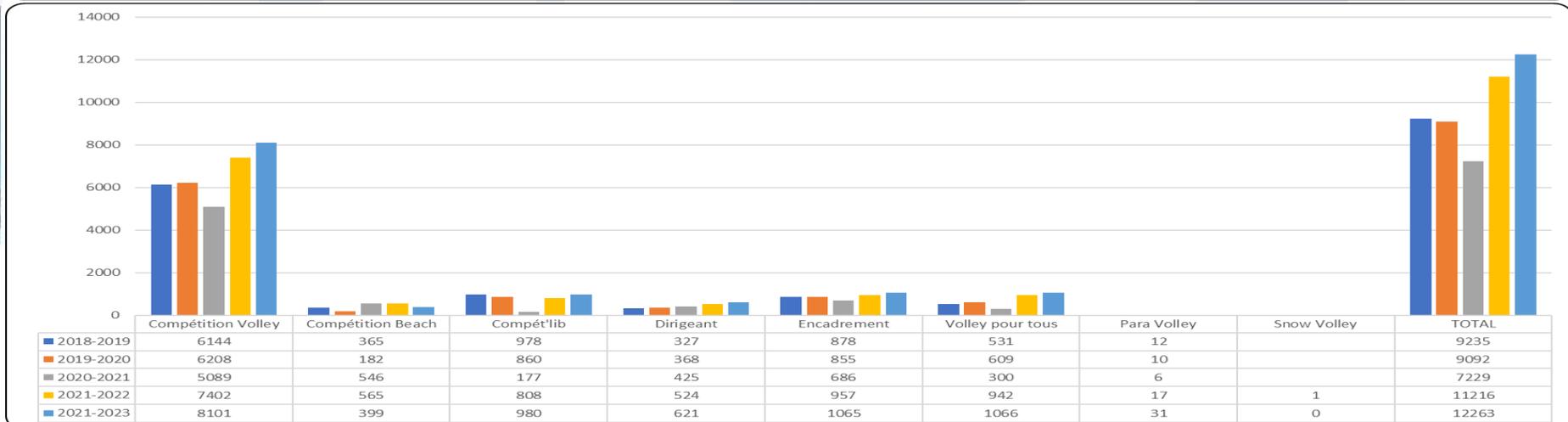
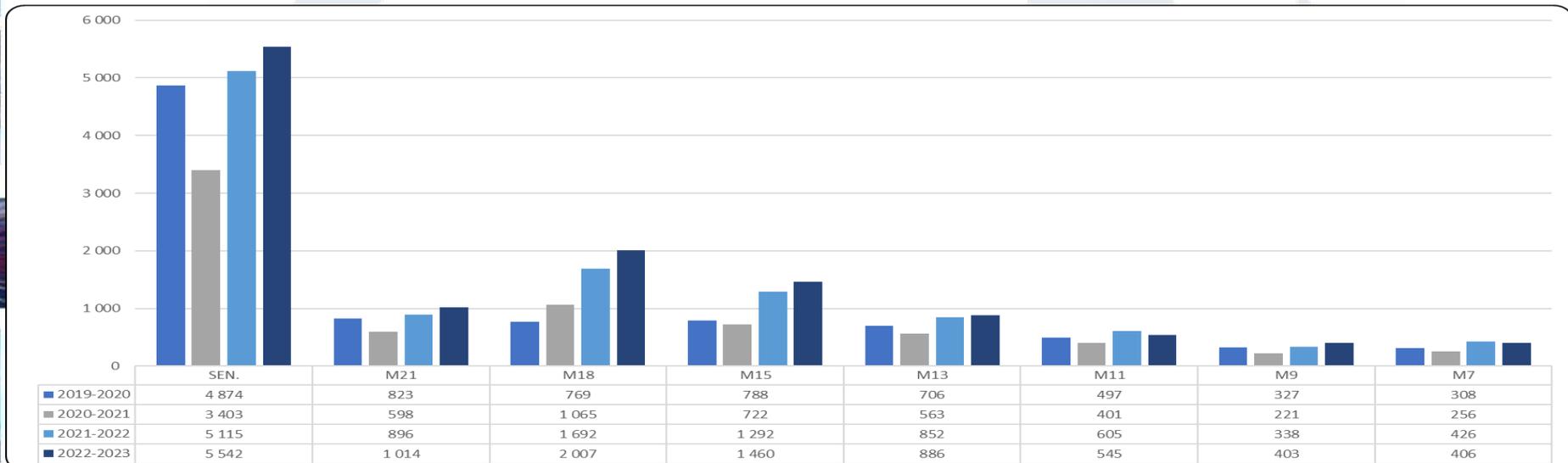
LIGUE	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
SEN.	4908	4 874	3 403	5 115	5 542
M21	825	823	598	896	1 014
M18	832	769	1 065	1 692	2 007
M15	818	788	722	1 292	1 460
M13	676	706	563	852	886
M11	551	497	401	605	545
M9	308	327	221	338	403
M7	317	308	256	426	406

TOTAUX	9 235	9 092	7 229	11 216	12 263
---------------	--------------	--------------	--------------	---------------	---------------

	% 21/19	% 21/20	% 21/23
SEN.	4,94%	50,31%	8,35%
M21	8,87%	49,83%	13,17%
M18	120,03%	58,87%	18,62%
M15	63,96%	78,95%	13,00%
M13	20,68%	51,33%	3,99%
M11	21,73%	50,87%	-9,92%
M9	3,36%	52,94%	19,23%
M7	38,31%	66,41%	-4,69%

TOTAUX	23,36%	55,15%	9,33%
---------------	---------------	---------------	--------------

variation 2021	AISNE	NORD	OISE	PDC	SOMME
427	48	248	64	2	65
118	-6	136	5	-28	11
315	45	229	25	10	6
168	-5	65	34	54	20
34	-41	45	15	-8	23
-60	-19	-5	-13	-17	-6
65	-7	38	7	28	-1
-20	-14	-9	4	5	-6
1 047	1	747	141	46	112





Quelques nouvelles du Para Volley de cette saison :

Une forte augmentation du nombre de licencié dans cette nouvelle catégorie.

Un nouvelle événement sur le Para Sport à Sin le Noble en août,

Détection fin septembre d'un athlète amputé à Valenciennes avec prise de licence à l'ASVAM et intégration dans le collectif France

Para Volley et Volley Santé à Hazebrouck et les interventions sur le Volley Assis.

1 – Le fonctionnement de la Ligue



Voici ce que pense de cette saison
notre secrétaire général :

Jean-Claude CICHY





Mesdames, Messieurs,

En remplaçant Philippe DEREP au poste de secrétaire général de la Ligue des Hauts de France, suite à son décès brutal et inattendu et bien que j'eusse déjà tenu ce poste au comité Pas de Calais, il a fallu prendre mes marques et adapter mon temps avec d'autre fonction que j'occupe dans le volley.

La première difficulté était pour ma part de reprendre un poste en cour de saison et se caler sur un rythme déjà établi.

La mise en place d'un agent de développement afin d'établir au plus près la situation des clubs de la Ligue des Hauts de France de Volley et analyser les besoins, les attentes ainsi que les interrogations sur leurs pérennisations.



Cette enquête où ont répondu 48% des GSA et représentant 63% des licenciés démontrent entre autres de la nécessité de mettre en place un système permettant à nos jeunes en demande à l'intérieur des structures ou en marge de bénéficier d'encadrement à la hauteur de leurs espérances.



La pérennisation ou le renouvellement de nos dirigeants passe avant tout par l'intégration de nouveaux venus et que les enfants restent une des clefs, cela passe forcément par une réflexion au sein de chaque club.

Le total des licences au 30 mai 2023 est de 24 432 dont 12 205 événementielles, soit 49,95%. Sur ce pourcentage 0,12% vont être transformées en licences. À quoi sert de planter de jeunes pommiers si l'idée de départ est de ne pas les nourrir, les surveiller et les voir grandir, hormis le fait d'avoir un verger. Je pense que nous devons avoir une approche différente et plus percutante. Il y a là un potentiel à ne pas négliger. Pour information, le taux de renouvellement des licences entre les saisons 2021/2022 et 2022/2023 est de 63% et pourtant le nombre de licences émises par la Ligue des Hauts de France de Volley reste dans une dynamique constante, sans perte notable d'adhérents.





La campagne nationale pour le Service Civique a démarré ainsi que la formation des tuteurs devant les encadrer au sein des clubs. A ce jour, 16 clubs ont contractualisé 21 jeunes en volontaires service civique. Il sera important d'analyser le bilan et l'apport au niveau régional pour la saison 2023 / 2024.



La Ligue des Hauts de France de Volley s'est associée avec le CROS et la Région pour la mise en place d'un plan de prévention pour les violences dans le sport, en particulier celle faite aux femmes, les actions et le cadre restant à définir.





A noter la bonne réussite de la 50^{ème} édition de la journée Berteau qui s'est déroulé à Oignies ce 18 mai 2023.



70 terrains, 1458 joueurs ou joueuses, 344 équipes masculine et féminine de M9 à M21,



le tout dans une ambiance conviviale et d'échange.



2 - Le bilan sportif





La saison fut bonne pour nos clubs évoluant dans les championnats fédéraux.

Le bilan sportif de nos clubs Pro et Elite :

En LAM

TLM finit à la 4^{ème} place,
Cambrai finit à la 14^{ème} place,

En LAF

Marcq-en-Baroeul finit à la 11^{ème} place,

En LMB

Saint Quentin finit à la 3^{ème} place.





En Elite M

REIMS	1
AMIENS METROPOLLE	3
CALAIS LIS	4
HALLUIN VCM	5
HARNES VB	7
BELLAING	8
CAUDRY	12
BEAUVAIS	14



En Elite F

HARNES VC	7
CALAIS SES	11
HALLUIN VM	15



En CFC

TOURCOING LM	2
CAMBRAI	6





N2M

SMS MARQUETTE	4
HARNES VOLLEY-BALL	5
CALAIS LIS	6
CAUDRY VOLLEY-BALL	9
VILLERS COTTERETS	12



N2F

LONGUEAU AMIENS	1
VALENCIENNES	2
LA FERRE	6
MARCQ	8
ST POL SUR MER	9





N3M

AMIENS METROPOLE	2
HALLUIN VCM	3
DUNKERQUE	5
HARNES VB	8
MOUVAUX	9
LAON	11
CAMBRAI	12



N3F

LIEVIN	1
HALLUIN VM	3
MARQUETTE	4
CYSOING	5
REIMS	5
VALENCIENNES	7
HARNES VC	9
HELESMES	12



Félicitations à tous nos clubs pour avoir su gérer tous leurs matchs et pour leurs résultats.

À ce jour nous ne connaissons pas les résultats de nos coupes régionales, nous félicitons les finalistes et les organisateurs.

Voici ce que pense de cette saison notre président de commission :

Pierre-Yves Vanalderwelt





Après plusieurs saisons perturbées par la Covid, nous avons retrouvé cette saison un déroulement presque « normal ». Il reste toujours de nombreuses dérogations, et si certaines sont « logiques » (coupe de France jeunes), de nombreuses autres pourraient être évitées. Il faut bien prendre en compte que ces modifications sont généralement très tardives et sans motif réellement « valable », tel qu'un accord entre les deux clubs ou absence d'un joueur alors qu'il en reste 10 dans l'équipe....



Il vous faudra essayer de limiter ce nombre de dérogations si vous ne voulez pas que l'on réglemente sur ce point. De même, il faudra fournir un effort sur la validation des horaires, et ne pas oublier en début de saison d'informer vos joueurs sur les dates des différentes tours de coupe afin qu'ils puissent réserver leurs week-ends, et ainsi éviter des dérogations. La gestion de la sportive, notamment des modifications/dérogations, demande beaucoup de disponibilité et d'énergie aux bénévoles, dont je fais partie.



Le retour à 2 poules en Pré nationale n'a pas résolu le problème des accessions en nationale en fin de saison, car par suite des modifications des poules Nationales, il n'y a plus qu'une seule accession d'office vers la N3. Un vœu de la CRS est à l'étude au niveau national pour revoir le nombre de descentes de N3 et donc le nombre d'accessions.



Il est important que les dirigeants et entraîneurs se remettent en mémoire les différents règlements afin d'éviter certaines sanctions qui ne font jamais plaisir, aussi bien pour vous que pour nous de devoir les infliger.



La nouvelle réglementation fédérale sur la double participation des jeunes, nécessitera des adaptations voire restrictions régionales afin d'éviter les inégalités dans le déroulement des championnats en fonction de la disponibilité de ses joueurs.

Cette saison, ce sont près de 70 cartons jaunes et une dizaine de cartons rouges qui ont été distribués au niveau régional et ont entraîné 13 suspensions de joueurs ou dirigeants, dont certains pour 14 jours. Rappel : le registre des sanctions est global au niveau fédéral, il regroupe donc les cartons quel que soit le niveau des compétitions et ces cartons sont gardés en mémoire sur une année courante et pas seulement sur la saison en cours. Il est important d'informer vos licenciés sur ce point afin d'éviter les suspensions.

Une nouvelle réflexion devra être entreprise sur l'orientation des championnats régionaux dans un avenir proche, gestion des grands déplacements dans le nouveau périmètre de la région (péréquation des frais de déplacement), niveau de jeu en R1 voire R2, etc.



L'arrivée massive de M18 et M21 après la période Covid, nous amène à repenser le championnat M21 en supprimant l'alternance M18/21 et avoir un championnat plus complet en M21, toujours en 2 phases, mais avec 8 ou 9 matchs dans chaque phase.

En M18 / M21 ce sont 147 équipes qui se sont affrontées lors de la deuxième phase de championnat, 21 de plus qu'en première phase, il est donc important de garder ces 2 phases, mais cela ne doit pas aller à l'encontre des Devoirs d'Accueil et de Formation (DAF) il est important que ceux-ci soient remplis dès la première phase afin d'éviter toute surprise en fin de saison ;





La feuille de match électronique FDME « Complète » en seniors et « Simplifiée » en jeunes nous facilite le travail de saisie et contrôle des résultats, même si certains contrôles ne sont pas encore automatisés et nécessitent ce de fait plus d'attention. Attention à la vétusté de vos tablettes qui peut générer des soucis en fonction de l'évolution des systèmes Android et des mises à jour.



Après une édition record de la journée BERTEAU à SAINT POL SUR MER en 2022, c'est OIGNIES qui accueille la 50^{ème} édition et qui a explosé tous les compteurs avec 344 équipes inscrites et plus de 1450 jeunes sur les terrains.

Remerciements au club de Oignies et ses bénévoles pour l'accueil ainsi qu'aux bénévoles de la sportive pour la gestion des compétitions.



Je remercie les membres de la commission sportive qui ont travaillé avec moi lors de cette saison, les membres des autres commissions, sans qui nous ne pourrions pas officier, ainsi que tous les bénévoles des GSA qui œuvrent pour le développement du Volley dans notre région.

Je souhaite simplement pour la saison prochaine, que l'on retrouve un peu plus de sportivité et moins d'agressivités lors des rencontres. Notre sport doit vivre, les résultats ne sont qu'accessoires, l'amitié et la convivialité sont primordiales dans ce monde en crise.



3 - Le bilan de l'arbitrage





Nous avons pu, cette saison, perfectionner les formations à distance grâce à l'INSEP qui a mis gracieusement sa plateforme de formation à notre disposition.



Voici ce que pense de cette saison notre président de commission :

Stéfan Vanderbeeken



Les autres pôles ont soutenu également la politique régionale de développement et d'accompagnement des clubs dans leurs besoins, la CRA a ainsi contribué au développement de la ligue des Hauts de France.



Nos arbitres sont plus souvent accompagnés, mais il reste beaucoup de travail à réaliser dans l'accompagnement des nouveaux arbitres sur leurs premiers matchs.



Je tiens à remercier tous les arbitres ayant officié cette année sur le ressort de notre ligue, tous grades et niveaux confondus, nos championnats ont été bien gérés grâce au sérieux et à l'implication de chacune et chacun d'entre vous.

Le Pôle Développement - nouvelles technologies :

L'INSEP nous a mis à disposition gracieusement leur plateforme de Formation et le site tourne maintenant depuis 1 an, nous l'utilisons pour l'instant en support des formations départementales et préparation aux différents stages nationaux. Les arbitres peuvent s'y connecter et ont donc accès à un questionnaire en ligne pré établi par la CRA.

Les perspectives pour l'année prochaine sont multiples : formation en ligne des juges de ligne, poste du second arbitre, la FDME.....

Atif HABOUL



Le Pôle formations :

BILAN ANNEE 2022/2023 FDME

Nombres de formations	9
Nombres de candidats formés	179
Formations à HEM (4)	85
Formation à Amiens Longueau (1)	25
Formation à Beauvais (1)	9
Formation à Bellaing (1)	21
Formation à Calais Coquelles (1)	21
Formation à Laon (1)	18

BILAN ANNEE 2022/2023 DATA VOLLEY

Nombres de formations à Hem	1
Nombres de candidats formés	7



BILAN ANNEE 2022/2023 FORMATIONS ARBITRES	
Nombres de formations arbitres Hem octobre22 Coquelles mars23 Bellaing mai23 et Hem juin23	4
Nombres de candidats formés	102
1 formation à Hem / creps/Lys lez Lannoy pour la pratique	26
1 formation passage grade Ligue Creps Wattignies	5



BILAN ANNEE 2022/2023 FFSU	
Nombres de formations	1
Nombres de candidats formés	13



8 reçus niveau Cua2 et 3 arbitres validés FFV niveau départemental, 1 absent et 1 recalé.

Formation effectuée à l'université d'Artois avec des soucis d'organisation du fait d'un référent non présent et peu investi. Les locaux adaptés à la formation et la salle Noël Josèphe à Liévin ont favorisé la bonne tenue de cette formation.



BILAN ANNEE 2022/2023 SUPERVISIONS

Nombres de supervisions	15
Nombres de candidats formés ou évalués	18

En conclusion, l'activité du pôle formation est en pleine croissance et devient chronophage. Les membres de la CRA souhaitent la création d'une école de l'arbitrage permettant de préparer et / ou de suivre nos jeunes arbitres avant les échéances nationales de mai 2024 (Volleyades – finale coupe du Nord et HDF etc.)

Cette école sera également destinée à la formation initiale des arbitres ainsi que la formation continue (passage de grade, préparation d'examens nationaux...)

La CRA sera responsable des désignations de jeunes arbitres sur toutes les échéances nationales afin de valider nos jeunes arbitres au niveau national.

C'est un projet très ambitieux, pensé et digéré depuis longtemps par notre référent formation Philippe VEREECKE toujours aussi investi dans la formation des futures élites.

Jean Luc CADET

Le Pôle désignations :

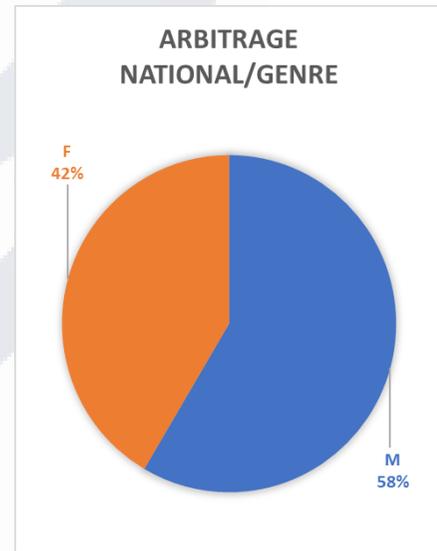
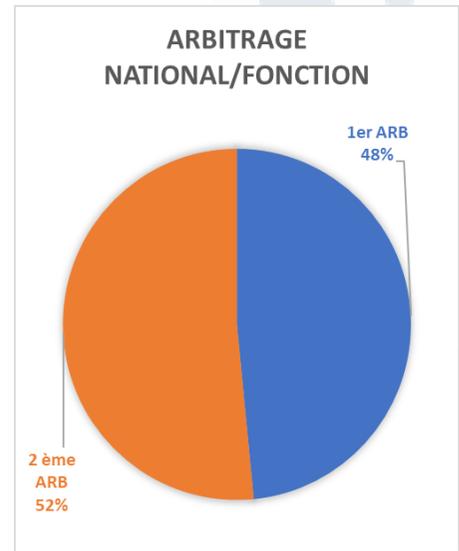
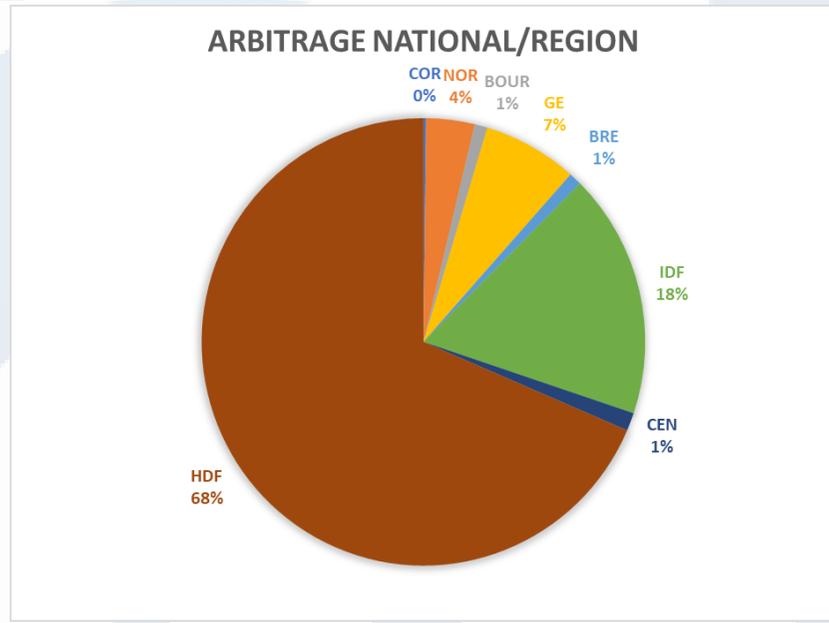
Plus de 2800 matchs gérés et à nouveau presque 1/3 des matchs régionaux ont dû être redésignés. Les indisponibilités ne sont toujours pas tenues sérieusement pour certains, de trop nombreux matchs sont rendus et une dizaine de matchs de pré-nat masculine n'ont eu qu'un seul arbitre de désigné.

Nous demandons aux clubs de pré-nat M et F, sur les 4 premiers dimanches de tours de coupe de France jeunes d'éviter d'implanter des matchs de pré-nat Masculine et Féminine, cela nous permettra de désigner les arbitres en coupe de France jeunes (suivi et évaluation sur 3 matchs) et d'assurer l'arbitrage en pré-nat.



SAISON 21/22											
	1er	2nd	Total	JDL	Remp 1er	Remp 2nd	Remp 1er	Remp 2nd	Remp Total	Repris CCA	Rendu CCA
LNV	83	88	171	128							
NAT	680	505	1185		120	79	17,65%	15,64%	16,79%	4	2
REG	972	191	1163		293	49	30,14%	25,65%	29,41%		
TOTAL	1735	784	2519	128							

SAISON 22/23											
	1er	2nd	Total	JDL	Remp 1er	Remp 2nd	Remp 1er	Remp 2nd	Remp Total	Repris CCA	Rendu CCA
LNV	91	87	178	110							
NAT	735	484	1219		107	71	14,56%	14,67%	14,60%	2	8
REG	1090	246	1336		363	68	33,30%	27,64%	32,26%		
TOTAL	1916	817	2733	110							



Les arbitres mis à l'honneur :

Promotion – désignations :

Passage de l'examen grade National d'arbitre pour OUENOUGH I Boubekour (Hellemmes-Lille) et DOCHEZ Vincent (Bellaing) en mai 2023

Passage de l'examen grade Fédéral 2 pour RICHART Olivier (Marquette) en mai 2023

Passage de l'examen grade fédéral 1 pour Dorian WINCKELMULLER (Rantigny), Michael BOUREZ (Helesmes), Eric LAURENT (Rantigny) et Grégory SPYCHALA (Famars) en mai-juin 2023.

Réussite de l'examen grade fédéral 3 pour Cédric DECORDE (Halluin)

Montée en Panel B pour Toni GILLION (Rantigny)



Secteur International :

Félicitations à Christophe LECOURT a officié nombre de matchs prestigieux au niveau international dont 5 matchs en champions League :

27/10/2022 Mladost ZAGREB - Hebar PAZARDZHIK - MEN -Ligue des Champions - 2e arbitre
30/11/2022 ČEZ KARLOVARSKO - Decospan VT MENEN - MEN - Ligue des Champions - 2e arbitre
21/12/2022 SC POTSDAM - VakifBank ISTANBUL - WOMEN - Ligue des Champions -1e arbitre
10/01/2023 SC "Prometey" DNIPRO - CS Volei Alba BLAJ - WOMEN - Ligue des Champions - 2e arbitre
12/01/2023 Tenerife LA LAGUNA - Allianz MTV STUTTGART - WOMEN - Ligue des Champions - 2e
21 AU 25/06/23 FIVB - VNL MEN - ORLEANS - ARBITRE RESERVE

Désignations en LNV et Coupe de France :

Finale LAF 1^{er} arbitre LE CANNET – MULHOUSE :

VANDERBEEKEN Stephan (St André)

Finale CdF M Arbitre vidéo : TOURS-NICE :

VANDERBEEKEN Stephan (St André)

Finale CdF fédérale Masculine à Conflans :

VAN BRUSSEL Christophe (Bailleul)

Pôle Beach volley CRA HDF :

La CRA HDF Beach Volley a pu mener à bien ses différentes actions et missions pendant la période de compétitions de Beach Volley 2022.

La CRA Beach Volley HDF a officié pour la saison 2022 sur :

10 journées étapes de Beach volley Série 2 HDF arbitrées sur 12 prévus pour la saison,
01 Série 2 Féminin annulé faute de compétitrices.
01 Série 2 Masculin déclaré trop tardivement pour désigner des arbitres.

Soit 14 tournois de Beach volley Série 2 HDF arbitrés.



08 Tournois S2 Masculin dont 01 Finale Champion
Beach volley HDF Masculin.

06 Tournois S2 Féminin dont 01 Finale
Championne Beach volley HDF Féminine.

A cela se rajoute une journée étape Beach volley
King Of arbitrée sur :

01 Tournoi King Of Beach, (masculin)

01 Tournoi Queen Of Beach, (féminin)

Avec en sus une journée étape arbitrée avec :

01 Finale Champion Beach volley HDF Mixte.

01 Finale Champions Beach volley HDF Jeune
Masculin

01 Finale Champions Beach volley HDF Jeune
Féminine

01 Qualification M13 annulé faute de
compétiteurs et compétitrices



DÉSIGNATIONS 2022 :

Participation tournois HDF 2022 :

26 Désignations d'arbitres (arbitrage minimum à partir des 1/2 finales)

10 Désignations Juge Arbitre (J-P Coppin / Sylvain Druart / Philippe Chevalet)

Participations étape Nationale Série 1 :

Sylvain Druart : 04 participations : Brognard, Île de Ré, Saint Martin en Ré, Le Touquet.

Lilia Dangleant : 04 participations : Orléans, Brognard, Le Touquet, Malo les Bains.

Participations Tournois Internationaux :

Sylvain Druart : 08 participations :

Mai : Challenge Doha, iSF Gymnasiade Deauville (J.O. scolaires).

Juillet : Challenge Agadir

Août : CEV Nations CUP Viennes, Montpellier

Septembre : Elite Paris

Octobre : Challenge Maldives

Novembre : Elite Cap Town

Formation Marqueur Beach Volley HDF pour Série 1 :

Le Touquet 2023 : Formation assurée depuis 2016 par CFA Beach.

Juge Arbitre CFA : Gilles Raillon.

Comme les années précédentes, pas de retour sur les noms des marqueurs validés.

Malo les bains 2023 : Formation théorique effectuée par CRA Beach HDF.

Juge Arbitre CFA : Gilles Raillon.

Suite à la présence de Gilles Raillon, pas de formation et d'évaluation pratique effectuée par CRA Beach HDF. Pas plus de la part de la CFA Beach.

Aucun marqueur validé.





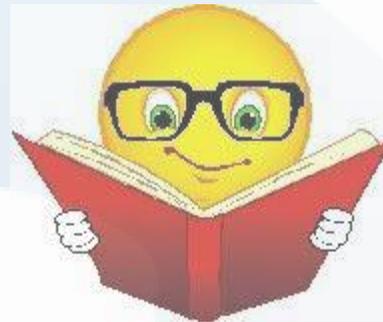
En conclusion,
Un grand merci aux Arbitres Beach Volley
HDF qui ont répondu présent à leur
désignation avec sérieux et disponibilité
et à Sylvain Druart et Philippe Chevalet
qui ont assuré la fonction de Juge Arbitre
sur des S2.



Très bon comportement et très bon esprit
sportif de l'ensemble des joueurs et
joueuses, respectueux vis-à-vis du corps
arbitral et de leurs adversaires.

Jean-Paul Coppin

4 – Le bilan du Beach



Voici ce que pense de cette saison
notre président de commission :

Louis Swyngedauw





PROGRAMME ETE 2022

MAI

MERCREDI 18 LE TOUQUET S3-100*
 DIMANCHE 22 LE TOUQUET S3-100
 DIMANCHE 29 MALO S2-250 MASCULIN

JUIN

DIMANCHE 5 MALO S2-250 FEMININ
 SAMEDI 11 VILLENEUVE D'ASCO S2-500 MASCULIN
 SAMEDI 11 LE TOUQUET S2-250 FEMININ
 DIMANCHE 12 CYSOING S3-150
 MERCREDI 15 MALO S3-100*
 SAMEDI 18 ARQUES S3-100 MASCULIN
 DIMANCHE 19 ARQUES S3-100 MIXTE
 MERCREDI 22 ARQUES S3-100 FEMININ*
 MERCREDI 22 CYSOING S3-100 MASCULIN*
 SAMEDI 25 MALO S2-500
 DIMANCHE 26 BLERIOT-PLAGE S3-150 MASCULIN

JUILLET

SAMEDI 2 CALAIS S2-500 ET S3-150
 SAMEDI 9 LE TOUQUET S1-1500 qualifications le vendredi
 SAMEDI 9 MALO S3-100 MIXTE
 JEUDI 14 LE TOUQUET S3-150 MIXTE
 VENDREDI 15 MALO S1-1500 qualifications le jeudi
 SAMEDI 16 BERCK-SUR-MER S3-150
 DIMANCHE 17 CALAIS S3-150 MIXTE
 DIMANCHE 24 MALO S2-500 MASCULIN
 DIMANCHE 24 LE TOUQUET S2-250 FEMININ
 SAMEDI 30 BLARINGHEM S3-100 MASCULIN
 DIMANCHE 31 MALO S3-150

AOUT

DIMANCHE 7 LE TOUQUET S3-100 et S2-500 qualifications le samedi pour le S2
 LUNDI 15 LE TOUQUET S2-500 MASCULIN

FINALES HAUTS-DE-FRANCE 27 et 28 août
 LE TOUQUET
 SAMEDI 27 FINALES MIXTES ET JEUNES
 DIMANCHE 28 FINALES DOUBLE GENRE

*Tournois réservés à la seule équipe licenciée dans la région. Seuls les points des équipes MSB et HMB comptent pour le classement régional.

59
 E.S. ARQUES VOLLEY-BALL
 VILLENEUVE D'ASCO
 CYSOING
 DYSOING
 FFvolley Nord
 FRANCE BEACH VOLLEY CIRCUIT NATIONAL SERIE 3

Une saison riche en tournois « Séries » féminins et masculins:

- 4 tournois « Séries 1 »
- 12 tournois « Séries 2 »
- 18 tournois « Séries 3 »

Soit 11 tournois de plus qu'en 2021.

565 licences Beach-volley dans la région HDF soit 3,36% de plus qu'en 2021.

9 villes organisatrices : Le Touquet, Dunkerque, Villeneuve d'Ascq, Cysoing, Arques, Blériot-Plage, Calais, Berck-sur-mer, Blaringhem.

BILAN SAISON 2022

Circuit Senior Féminin et Masculin

COMMISSION
 REGIONALE
 BEACH-VOLLEY
 HDF





PALMARES

Classement M15F: 1- LEBECQ-QUEVA (TOUQUET ACVB) 2- GREMONT-CUVILLIER (TOUQUET ACVB) 3- LEBECQ-DUBE (TOUQUET ACVB) 4- GRAFTEAUX-GOMEL DE BRITO (DUNKERQUE GLVB)

Classement M15M: 1- LAVIGNE-LANNOY (LIS CALAIS) 2- MAHIEU-REMY (DUNKERQUE GLVB) 3- CLARYSSE-DELAGAERE (DUNKERQUE GLVB) 4- MORBY-MARCHAND (DUNKERQUE GLVB)

Classement M18F: 1- DESTAILLEUR-LACHERE (TOUQUET ACVB) 2- LEYS (DUNKERQUE GLVB)-LACHERE (TOUQUET ACVB) 3- CARTON-LEFAIRE (ES ARQUES)

Classement M18M: 1- BRILLET (DUNKERQUE GLVB)-DENEUVILLE (TOUQUET ACVB) 2- RAES (DUNKERQUE GLVB) -LAPIERRE (LIS CALAIS) 3- VANBAELINGHEM-DUBAR (DUNKERQUE GLVB) 4- BREBANT-VIANET (DUNKERQUE GLVB)



BILAN SAISON 2022

Championnat M15/M18

*COMMISSION
REGIONALE
BEACH-VOLLEY
HDF*

Les tournois jeunes (M15 et M18) de Beach Volley peinent à se mettre en place !

En 2022 la Commission Régionale de Beach volley décidait d'instituer des finales jeunes dans les catégories M15 et M18 à l'image des finales seniors et mixtes avec des paires qualifiées à l'issue de leur participation aux différents tournois organisés dans les Hauts de France.

➤ **M15 – Un bilan bien maigre !**

En M15M 12 licenciés et en M15F 13 licenciés ont participé aux tournois les concernant (donc pour l'essentiel les tournois de Série 3), avec une participation limitée pour la plupart à 1 à 3 tournois maximum !

Et les deux tableaux des finales n'ont pu être complétés qu'en sollicitant des joueurs et joueuses n'ayant participé à aucun des tournois de l'été !

Un merci particulier va ici au club de Dunkerque GLVB, Lis Calais et Touquet ACVB qui ont permis que se fassent malgré tous les obstacles les finales de ces deux catégories.

➤ **M18 – Une participation juste honorable !**

34 M18M et 35 M18F ont participé à des tournois de Série dans les Hauts de France, allant même jusqu'au niveau des Séries 1 pour un garçon et deux filles. La qualification de 4 paires en a été grandement facilitée, même si nous n'avons pu avoir malgré tout un tableau complet en féminine.

Le bilan reste toutefois bien maigre dans une Ligue qui comptait en 2022 pas moins de 3315 licenciés jeunes allant de M13 à M18* !!!

Pourquoi ce peu d'engagements dans cette discipline qui pourtant a des atouts certains et qui remporte beaucoup de succès auprès des jeunes ?

Les raisons en sont sans doute multiples comme l'inexistence de structures beach dans les secteurs éloignés de la côte, comme la fatigue des dirigeants des clubs de Volley-ball qui après leur saison goûtent des vacances bien méritées, comme aussi ces deux saisons qui se chevauchent déjà fin avril et début mai, chevauchement qui exaspère les plus fervents dirigeants beacheurs !

La Commission Fédérale Sportive dans son relevé des Infractions Sportives a relevé pas moins de 32 équipes incomplètes ou ne s'étant pas déplacées lors du 1^{er} tour de la Coupe de France de Beach !!!

Il serait temps de se poser les bonnes questions !

415 M13F + 373 M13M + 655 M15F + 516 M15M + 700 M18 F + 656 M18M

Francis Druenne, coordinateur des tournois jeunes



BILAN SAISON 2022

Championnat M15/M18

*COMMISSION
REGIONALE
BEACH-VOLLEY
HDF*



Palmarès 2022 :

1. Merle Alex – Legrand Julien
2. Raverdy Stéphanie – Pépin Tinaël
3. Duquesnoy Axelle – Mahieu Estéban
4. Airey Jessica – Bollack Simon

Le beach-volley mixte a toujours le vent en poupe

Le championnat régional mixte de beach-volley a permis l'inscription de 67 paires classées BVS sur les 4 étapes proposées (Arques, Malo, Le Touquet, Calais). Nous remercions les clubs de permettre ce mode de pratique dans la région.

* Arques le 19 juin (série 3)

Le tournoi a rassemblé 12 équipes (jauge maximale étant donné qu'il n'y a que 2 terrains) dans la bonne humeur. Le tournoi a été remporté par Stéphanie Raverdy (Valenciennes, N2) et Tinaël Pépin (Cambrai, pro A)

* Malo-les-bains le 9 juillet (série 3)

24 équipes se sont opposées sur la plage avec une météo favorable et dans une ambiance très conviviale. La paire Axelle Duquesnoy (Calais, Elite) et Mahieu Esteban (Calais, Elite) s'est imposée.

* Le Touquet le 14 juillet (série 3 150)

Le tournoi historique « un gars, une fille » du Touquet a classé 18 équipes au BVS avec une affluence un peu moindre due aux qualifications pour le tournoi série 1 de Malo qui se déroulaient simultanément. La paire Alex Merle et Julien Legrand (vice-champion de France de beach masculin) a remporté le tournoi.

* Calais le 17 juillet (série 3 150)

La ville de Calais a rejoint la tournée des tournois mixtes cette année et le tournoi a accueilli 13 équipes avec beaucoup de public profitant de la météo ensoleillée. Comme au Touquet, la paire Alex Merle et Julien Legrand a remporté le tournoi.

***Finales du 27 août au Touquet** rassemblant les 8 meilleures paires au classement général

Bilan :

Le championnat mixte régional 3^e édition a rayonné une fois de plus lors de la tournée estivale. On peut juste regretter qu'au niveau du BVS, les points marqués lors du mixte ne soient ni comptabilisés pour le classement individuel, ni pour un classement mixte inexistant. Il y a bien un challenge « mixte France » faisant office de « finale » nationale qui essaie d'en tenir compte mais il y a un manque de reconnaissance pour la pratique. A ce propos, la paire « régionale » Stolz Kennora (Marquette) et Benjamin Cohen (ex champion régional mixte) ont obtenu une belle médaille de bronze dans cette compétition.

Perspectives :

Une 4^e édition est prévue pour le championnat mixte régional en 2023 avec un programme regroupant les 4 mêmes étapes que cette année. Une finale régionale est également prévue pour les 8 meilleures paires.

Kuehn Thibaut, coordinateur du mixte



BILAN SAISON 2022

Championnat Mixte

*COMMISSION
REGIONALE
BEACH-VOLLEY
HDF*

CH'TIOT BEACH

« Faites des paires pour la fête des pères »

Dimanche 19 juin en ce jour de fête des Pères, 11 Paires de jeunes beachers étaient présents pour cette journée spéciale beach.

Maitrise du vent le matin, quelques matches sous la pluie l'après-midi ... ! Dommage d'avoir dû stopper à 15h cette belle journée (à cause d'excès d'humidité) où nos jeunes étaient bien concentrés sur leurs pratiques.

Merci au club de LSP Calais de nous avoir accueilli sur leur beau site.

Merci aux jeunes des clubs de SES Calais, LSP Calais, Marquette, Cysoing, Hellemmes et Marcq en Baroeul pour leurs présences.

Merci aux papas d'avoir gentiment libérés leurs enfants pour cette journée (certains métropolitains étaient même présents pour accompagner leurs progénitures).

Merci à Jean Paul COPPIN (responsable C.R.A. Beach) de m'avoir si bien assisté sur cette journée.

Le beau temps n'était pas présent mais l'enthousiasme était bien là ... !



Matin

Benjamins (M13) de la métropole lilloise présentes dès 10 heures
Moins de présence de maritimes surtout le matin

Matin
Explications des principes de Beach
Dessins dans le sable pour remplacer la théorie sur tableau



Jean-Baptiste EBENER



5

CH'TIOT BEACH

« Faites des paires pour la fête des pères »



Matin

Manipulations de ballons par 1 puis par 2 pour apprendre à gérer les trajectoires avec le

Après-Midi (13h30)

Début du Tournoi
2 terrains pour M13 et M15 Féminines
1 terrain pour M15 Masculins



Après-Midi (14h30)

Matches de Poule
Courage aussi des parents qui ont assisté leurs enfants.
Le parapluie a remplacé le parasol.

Après-Midi (14h30)

Derniers matchs
Le ciel ne donnant pas de signes encourageants pour la suite du tournoi...arrêt à 15h sous la pluie



Jean-Baptiste EBENER



6

CH'TIOT BEACH

« Faites des paires pour la fête des pères »

Désolé d'avoir dû arrêter ce tournoi (qui m'est cher pour la promotion du beach-volley auprès de nos jeunes volleyeurs) si tôt.

Malheureusement, une implantation de manifestation extérieure est toujours sujette à un minimum de chance météorologique.

Ce jour-là cela n'a pas été le cas... !

Chaque participant est reparti avec un débardeur « beach » de la ligue Régionale

Merci à elles et à eux pour s'être déplacés !

On peut regretter un si peu nombre de participants mais les prévisions météorologiques et les coupes de France M13 et M15 sont aussi de redoutables concurrents motivationnels pour cette journée qui aurait pu être très sympa (comme les précédentes éditions).

Vu le jeune âge des participants on peut se dire que cela n'est qu'une (je l'espère) partie remise.

Sportivement et Cordialement,
Philippe CHEVALET

Jean-Baptiste EBENER



7

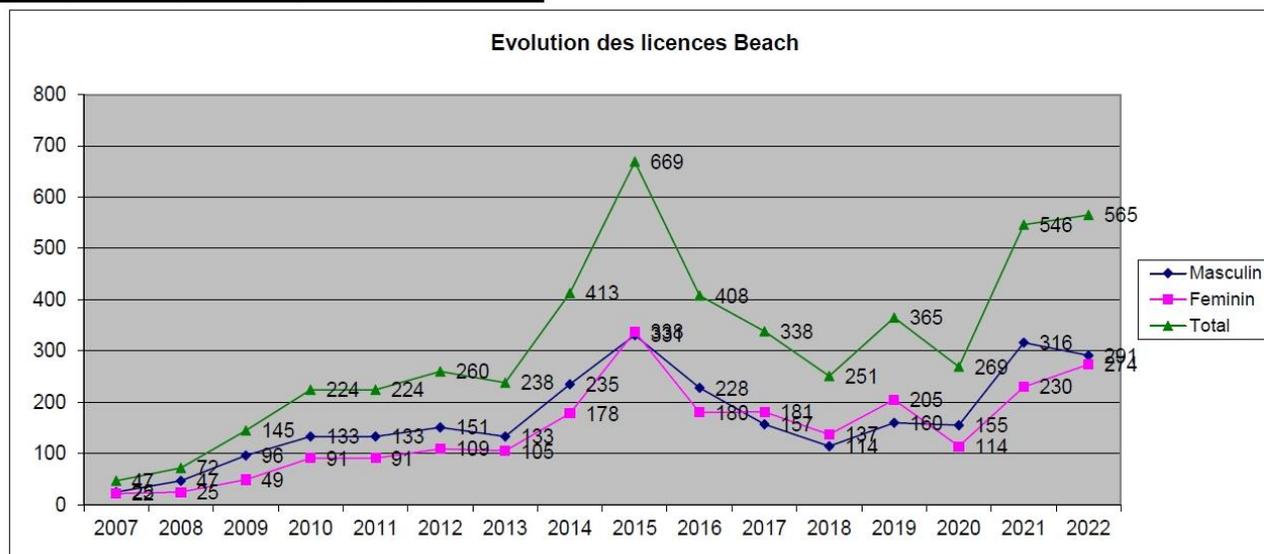
BILAN SAISON 2022

Ch'tiot Beach

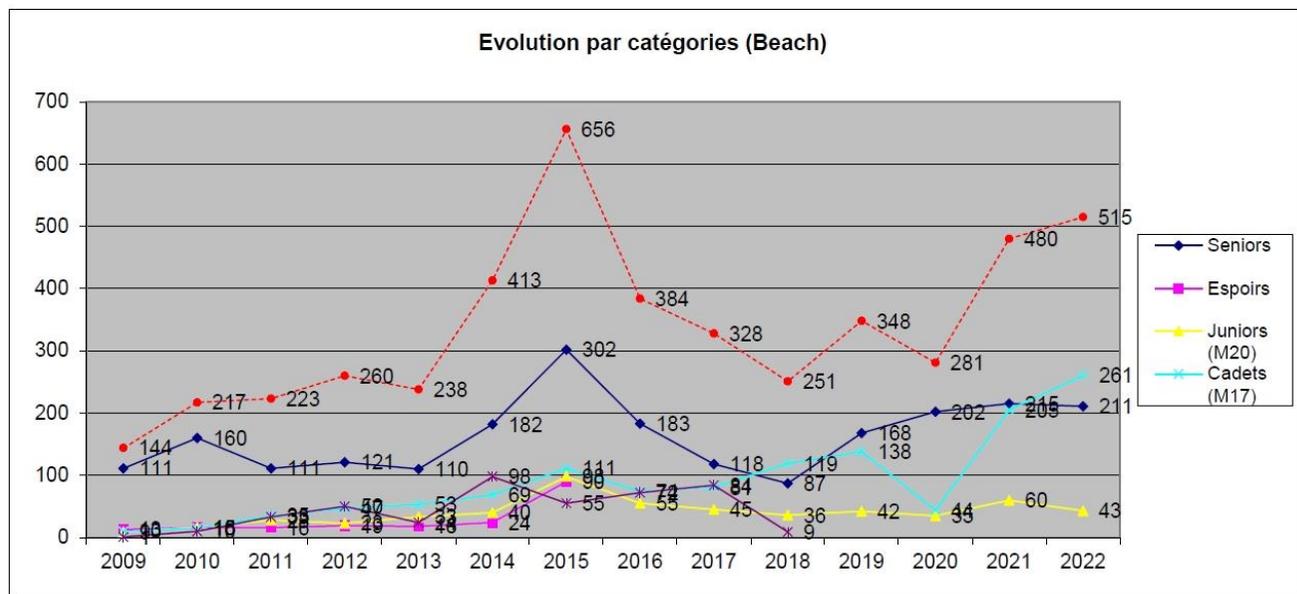
COMMISSION REGIONALE BEACH-VOLLEY HDF



Bilan	M	F	Total	Variation
2007	25	22	47	
2008	47	25	72	34,72 %
2009	96	49	145	50,34 %
2010	133	91	224	35,27 %
2011	133	91	224	0,00 %
2012	151	109	260	13,85 %
2013	133	105	238	-9,24 %
2014	235	178	413	42,37 %
2015	331	338	669	38,27 %
2016	228	180	408	-63,97 %
2017	157	181	338	-20,71 %
2018	114	137	251	-34,66 %
2019	160	205	365	31,23 %
2020	155	114	269	-35,69 %
2021	316	230	546	50,73 %
2022	291	274	565	3,36 %



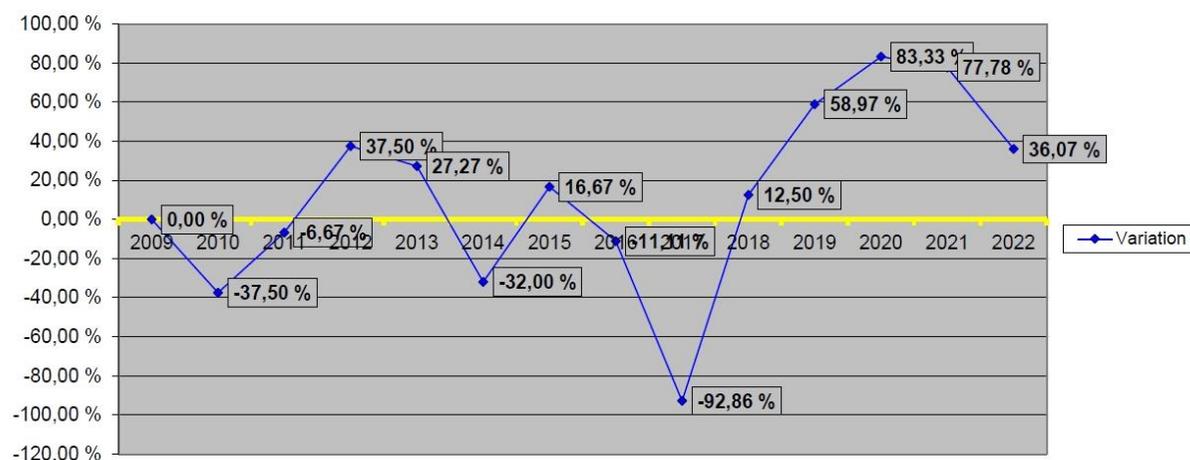
Bilan	Seniors	Espoirs	Juniors (M20)	Cadets (M17)	Minimes (M15)	Benjamins (M13)	Poussins (M11)	Pupilles (M9)	Baby (M7)	TOTAL
2009	111	13	9	10	1					144
2010	160	16	16	15	10					217
2011	111	16	28	35	33					223
2012	121	19	23	47	50					260
2013	110	18	33	53	24					238
2014	182	24	40	69	98					413
2015	302	90	98	111	55					656
2016	183	0	55	74	72					384
2017	118	0	45	81	84					328
2018	87		36	119	9					251
2019	168		42	138						348
2020	202		35	44						281
2021	215		60	205						480
2022	211		43	261						515



En 2014, nombre de licences multipliées par deux suite à la gratuité de cette dernière

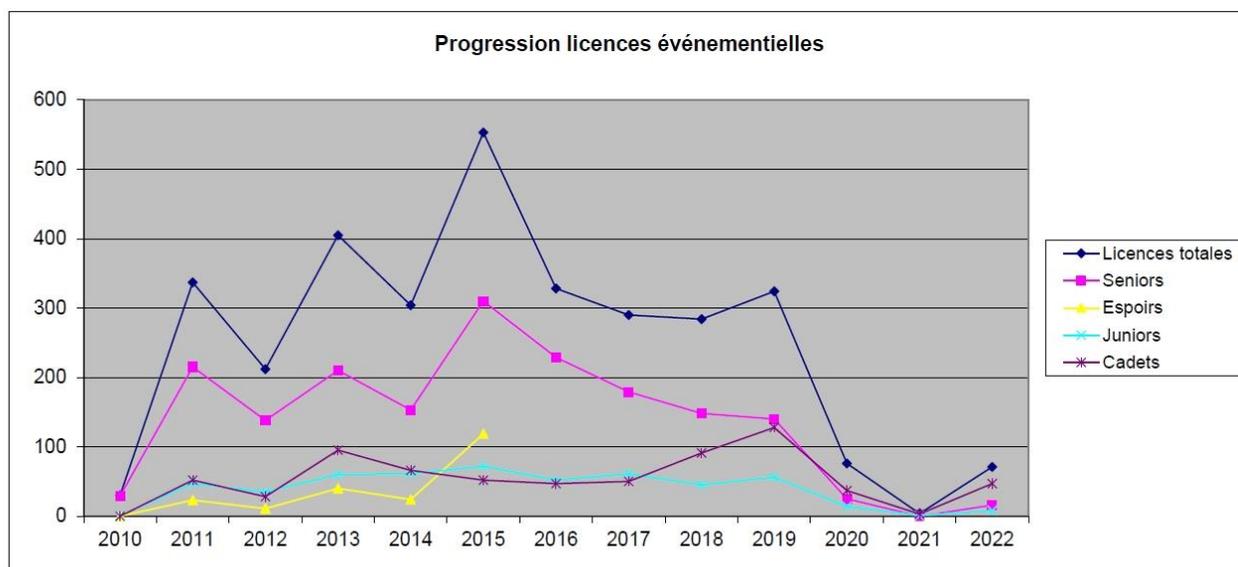
Bilan	Nbre joueurs M	Nbre joueurs F	Mixte	Moy. Equipe M	Moy. Equipe F	Moy. MIXTE	Total Equipe Moyenne	Variation
2009	52	34		13	9		22	0,00 %
2010	55	44		9	7		16	-37,50 %
2011	70	34		10	5		15	-6,67 %
2012	116	70		15	9		24	37,50 %
2013	200	127		20	13		33	27,27 %
2014	155	126		14	11		25	-32,00 %
2015	160	207		13	17		30	16,67 %
2016	114	50		19	8		27	-11,11 %
2017	115	59		9	5		14	-92,86 %
2018	78	44		10	6		16	12,50 %
2019	314	199		24	15		39	58,97 %
2020	186	142	164	23	18	55	96	83,33 %
2021	330	240	125	24	17	31	72	77,78 %
2022	356	292	106	19	15	27	61	36,07 %

Variation du taux de participation (fidélisation)

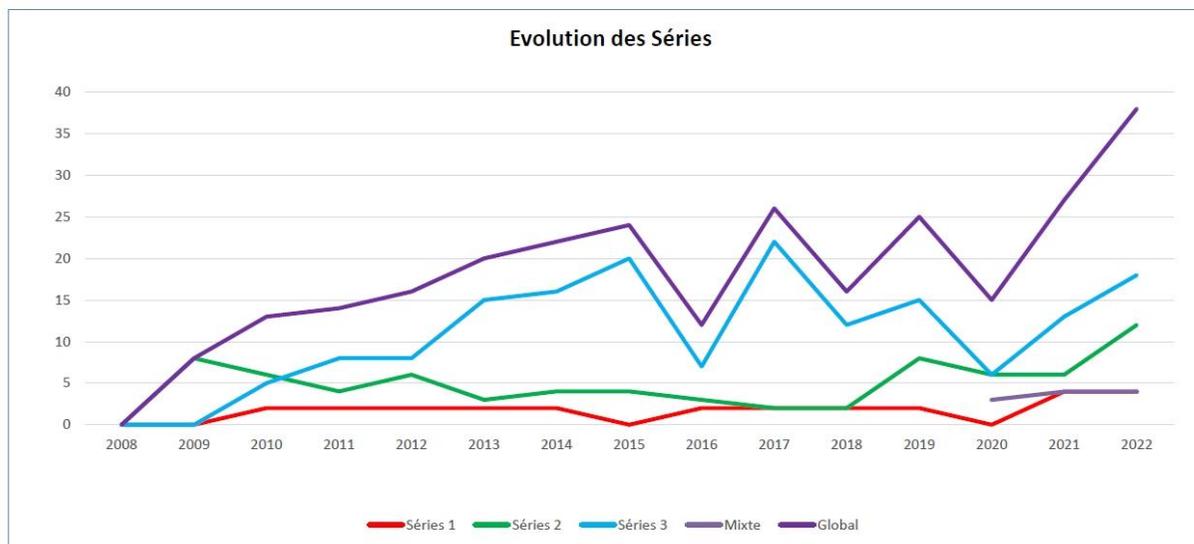


En 2014, chute du taux de participation suite à la baisse des subventions donc des prises de la finale

Bilan	Seniors	Espoirs	Juniors (M20)	Cadets (M17)	Minimes (M15)	Benjamins (M13)	Poussins (M11)	Pupilles (M9)	Baby (M7)	TOTAL
2010	29	0	1	0						30
2011	215	23	47	52						337
2012	138	11	35	28						212
2013	210	40	60	95						405
2014	153	24	61	66						304
2015	310	119	72	52						553
2016	229		52	47						328
2017	179		61	50						290
2018	148		45	91						284
2019	140		56	128						324
2020	25		14	37						76
2021	0		1	3						4
2022	16		8	47						71

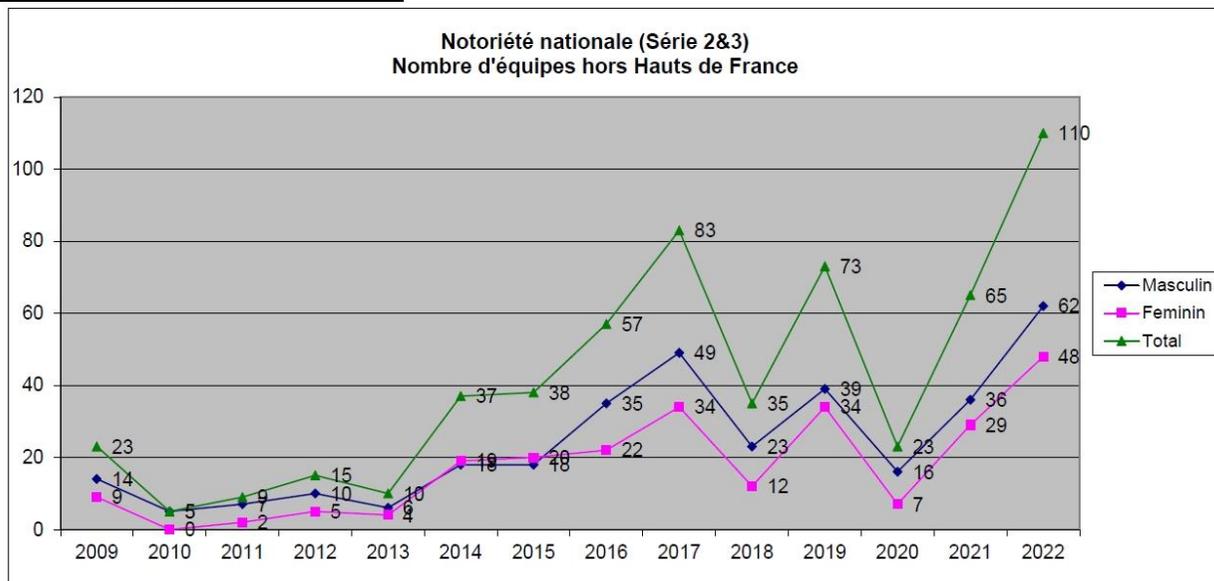


Année	Séries 1	Séries 2	Séries 3	Mixte	Global
2008	0	0	0		0
2009	0	8	0		8
2010	2	6	5		13
2011	2	4	8		14
2012	2	6	8		16
2013	2	3	15		20
2014	2	4	16		22
2015	0	4	20		24
2016	2	3	7		12
2017	2	2	22		26
2018	2	2	12		16
2019	2	8	15		25
2020	0	6	6	3	15
2021	4	6	13	4	27
2022	4	12	18	4	38



Bilan	M	F	Total
2009	14	9	23
2010	5	0	5
2011	7	2	9
2012	10	5	15
2013	6	4	10
2014	18	19	37
2015	18	20	38
2016	35	22	57
2017	49	34	83
2018	23	12	35
2019	39	34	73
2020	16	7	23
2021	36	29	65
2022	62	48	110

La chute de 2010 correspond à une harmonisation des licences (prise de licence dans les Flandres)
 Augmentation 2014 = Respect des part quote pour les qualifs direct dans les tableaux



BILAN SAISON 2022

STATISTIQUES — Réalisées par Sylvain Druart

**COMMISSION
 REGIONALE
 BEACH-VOLLEY
 HDF**



- Quincy Aye & Calvin Aye Champions de France
- Julien Legrand & Maxime Capet Vice-champions de France
- Club 59ers 3ème de la Coupe de France Masculine
- Sarah Laurent (SES Calais) intègre le groupe France Espoir
- Romane Sobelbaz (Cysoing) intègre le groupe France Espoir
- Lilou Détaillier (TACVB) intègre le groupe France Espoir

BILAN SAISON 2022

PALMARES HDF — Réalisées par Sylvain Druart

PROGRAMME ETE 2023

FINALES HAUTS-DE-FRANCE
19 et 20 août
MALO LES BAINS

AVRIL
SAMEDI 1er CYSOING S3-150
MERCREDI 12 LE TOUQUET M15

MAI
MERCREDI 3 CYSOING M15
SAMEDI 13 MALO S2-250 MASCULIN
DIMANCHE 14 MALO S2-250 FEMININ
SAMEDI 20 LE TOUQUET S3-100

JUIN
SAMEDI 3 ARQUES S3-100 MIXTE
DIMANCHE 4 MALO S3-150
DIMANCHE 11 CYSOING S3-150
DU 10 AU 13 LILLE PRO BEACH
MERCREDI 14 MALO M15
SAMEDI 24 ARQUES S3-100 MASCULIN
DIMANCHE 25 LE TOUQUET S3-100

JUILLET
SAMEDI 1er CALAIS S2-500
DIMANCHE 2 MALO S2-500
SAMEDI 8 MALO S3-100 MIXTE
VENDREDI 14 LE TOUQUET S3-150 MIXTE
SAMEDI 15 CALAIS S3-150 MIXTE
SAMEDI 15 MALO S1-1500 qualifications le vendredi
DIMANCHE 16 MALO S1-1500
SAMEDI 22 BERCK-SUR-MER S3-150
DIMANCHE 23 MALO S2-250 MASCULIN
DIMANCHE 23 LE TOUQUET S2-250 FEMININ

AOUT
SAMEDI 5 MALO S2-250 FEMININ
DIMANCHE 13 LE TOUQUET S2-500 MASCULIN
SAMEDI 19 MALO FINALES MIXTES ET JEUNES
DIMANCHE 20 MALO FINALES DOUBLE GENRE

Encore une belle saison 2023 qui nous attend :

- 2 tournois « Séries 1 »
- 10 tournois « Séries 2 »
- 13 tournois « Séries 3 »
- 4 tournois « Mixte »
- 3 tournois « M15 »

Finales régionales les 19 (Mixtes et Jeunes) et 20 août (double genre) 2023 sur la plage de Malo-les-bains !

**Merci à l'ensemble de la Commission Régionale Beach-volley HDF
pour son investissement permanent :**

Carole Wierre
Thibaut Kuehn
Francis Druenne
Hervé Davroux
Sylvain Druart
Louis Swyngedauw

Et ses consultants :
Jean-Paul Coppin
Philippe Chevalet

**Merci à la Commission Régionale d'Arbitrage représentée par Jean-Paul Coppin sur la
partie Beach-volley pour la mobilisation d'arbitres sur l'ensemble des tournois S2 et
des finales régionales.**

**Merci à la Ligue Régionale HDF représentée par Didier Deconninck
pour son soutien dans le développement du Beach-volley régional.**



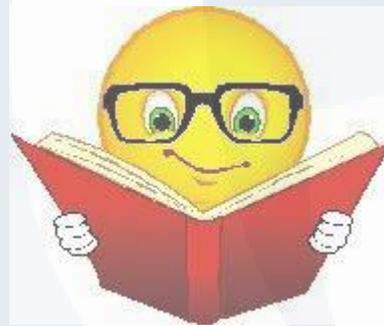
BILAN SAISON 2022

REMERCIEMENTS

*COMMISSION
REGIONALE
BEACH-VOLLEY
HDF*



5 - Le bilan formation





Cette saison nous avons organisé des CRE pour nos joueurs et joueuses, avec une finalité : les Volleyades qui se sont déroulées à Belfort pour les masculins et pour les féminines, je remercie, ici, les parents qui ont fait le déplacement pour soutenir nos équipes.

Nos sélections finissent :

M1	5 ^{ème}	M2	15 ^{ème}
F1	9 ^{ème}	F2	11 ^{ème}



Merci à eux.



Voici ce que pense de cette saison :

Nos co-présidents de commission :

Cécile VANHELLE & Ludovic GUILLET



Nouvelle saison et nouvelle équipe. Toute la CRT remercie et félicite Philippe CHEVALET et Hervé TASSAN pour leur investissement et tout le travail réalisé depuis des années, on ne vous dira pas le nombre. Bonne continuation à vous deux et merci.



Prendre le relais derrière ces deux ténors, ce n'est pas simple mais nous avons été très bien orientés, conseillé par les élus de la Ligue ainsi que Jean Baptiste EBENER.



Dès le début, nous nous sommes donné des priorités dans notre fonctionnement et nos missions afin de ne pas trop en faire la 1^{ère} année pour avoir bien le temps de nous poser dans ce nouveau rôle.



Nos priorités ont été de :

- Réorganiser l'ETR : lien, mission, cadres, systèmes de travail,
- Organisation du C.R.E,
- Point-étape sur les missions de nos techniciens de ligue,
- Gestion des triples surclassements,
- Gestion/Organisation des Inter-comités M13 et M11.

Nous nous sommes volontairement « retirés » de la formation de cadres que nous avons laissés à Jean Baptiste EBENER. Jean-Manuel LEPROVOST est intervenu sur le stage de la Toussaint.



En collaboration avec Sylvain BOUTLEUX, Gaëtan CYRULIK, Jean Manuel LEPROVOST et Jean Baptiste EBENER, nous nous sommes régulièrement réunis afin de mettre en place des principes de travail au niveau des stages et de leur fonctionnement. Le staff a été élargi ce qui a permis à nos 2 cadres référents de secteur de se détacher de l'animation des séances afin d'être plus performant sur la qualité technique et des exigences demandées.

Ce système de travail a porté ses fruits avec des résultats mitigés au niveau des Volleyades.



Au niveau des triples surclassements, notre volonté était de remettre un certain protocole afin de bien les valoriser.



Nous avons mis des critères pour que le projet de la formation du jeune joueur soit cohérent.



Encore merci à toutes les personnes qui nous ont aidé cette saison.



Bonnes vacances



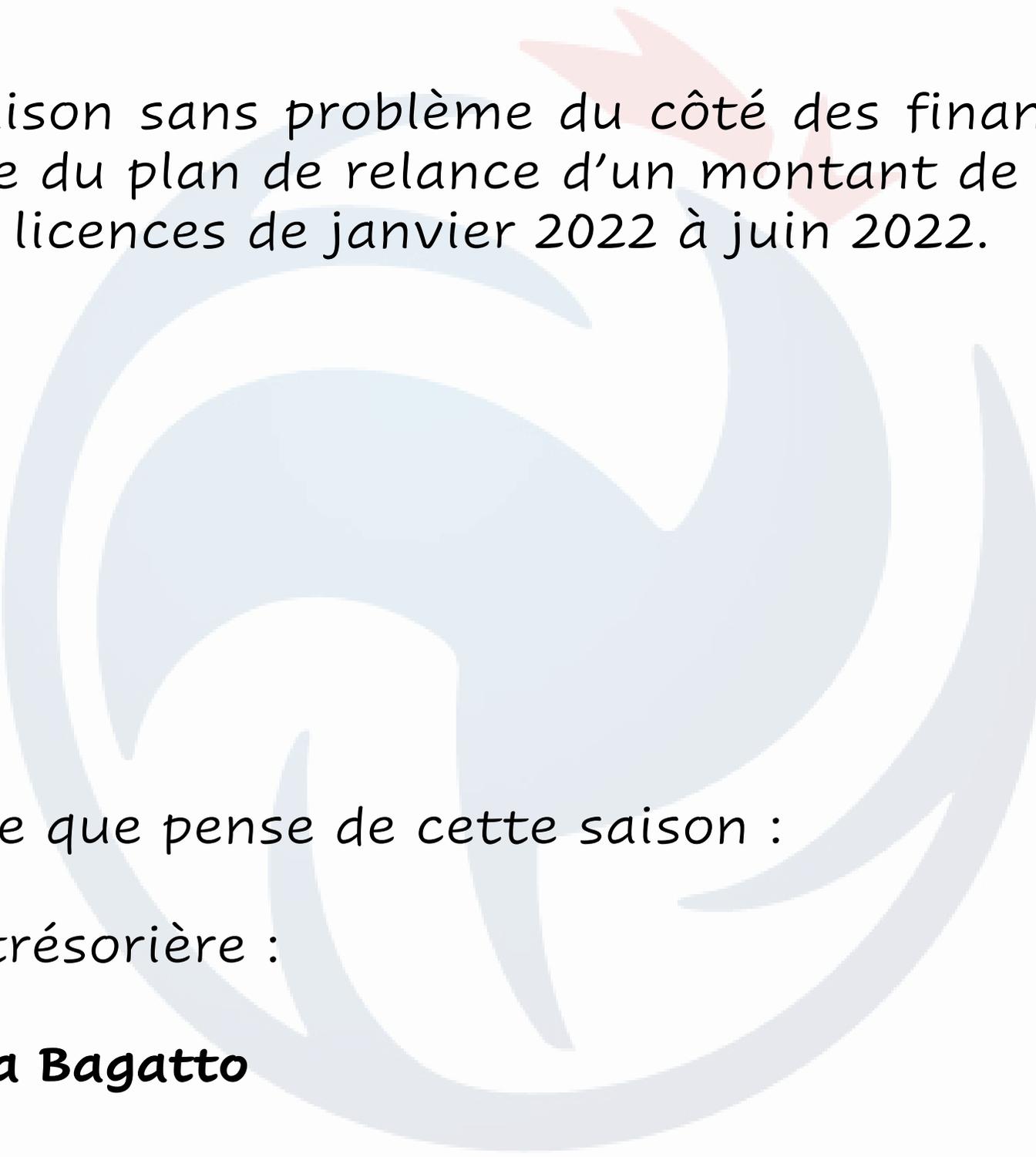


6 - Les finances





Une saison sans problème du côté des finances et le solde du plan de relance d'un montant de 3 978€ sur les licences de janvier 2022 à juin 2022.



Voici ce que pense de cette saison :
notre trésorière :

Cinthya Bagatto





Mesdames, Messieurs, Chers licenciés,

Les dirigeants de la ligue des Hauts de France de Volley sont heureux de vous présenter ses comptes pour l'exercice 2022, conformément aux dispositions statutaires.



Les comptes ont été clôturés le 31 décembre 2022.

Le présent rapport évoquera successivement les points suivants :

Le résultat de la gestion,
La situation patrimoniale.

Le compte de résultat, le bilan, ainsi que la comptabilité par secteur vous ont été transmis dans l'envoi du livret de cette assemblée générale.



1. Le résultat de la gestion 2022

Au 31 décembre 2022, la Ligue des Hauts de France de Volley a dégagé un résultat excédentaire :

RESULTAT

1 461 €



En voilà l'explication en tableau

ANALYTIQUE PAR SECTEUR D'ACTIVITE Synthétique

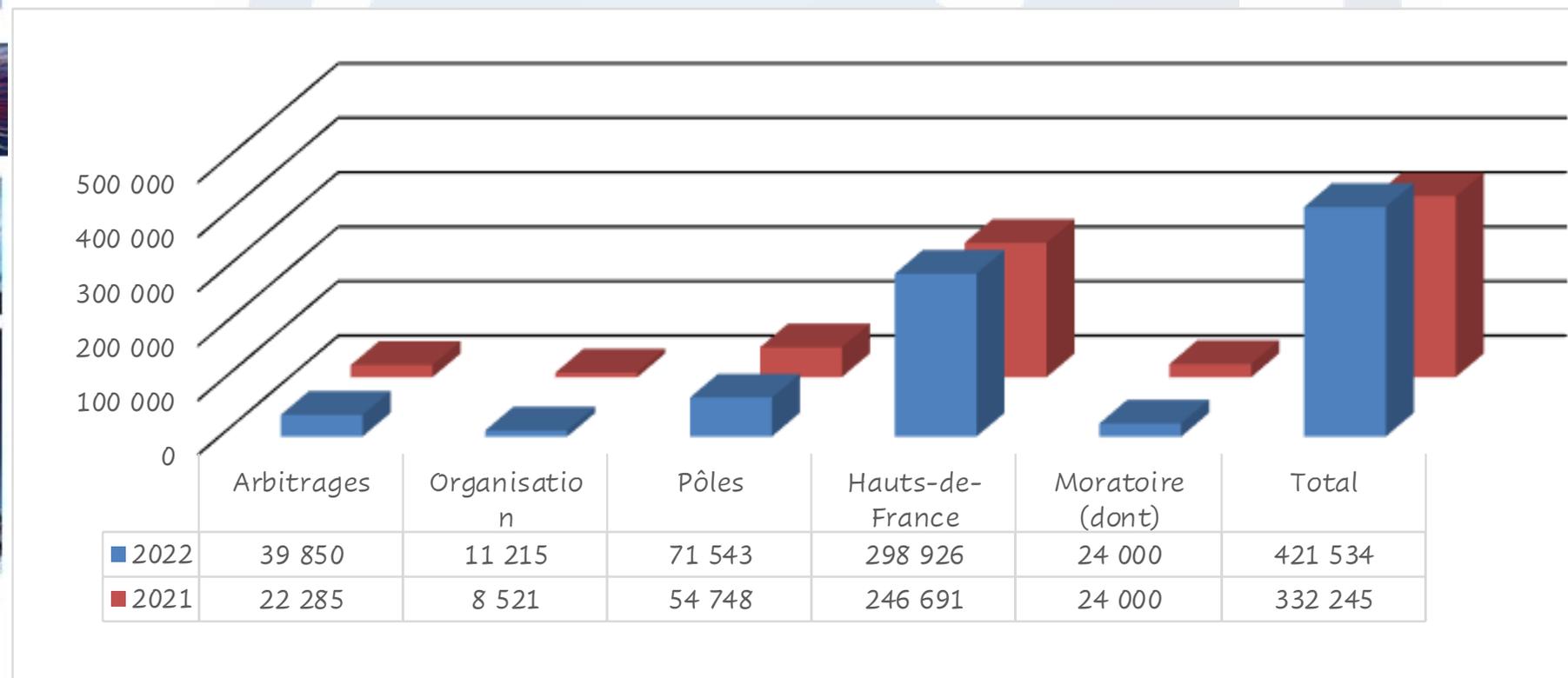
TOTAUX RECETTES	
HDF	298 926
ARBITRAGES	39 850
ORGAN.	11 215
POLES	71 543
TOTAL	421 534

TOTAUX DEPENSES	
HDF	292 472
ARBITRAGES	39 160
ORGAN.	16 232
POLES	72 210
TOTAL	420 073

RESULTAT	
HDF	6 454
ARBITRAGES	690
ORGAN.	-5 017
POLES	-667
TOTAL	1 461

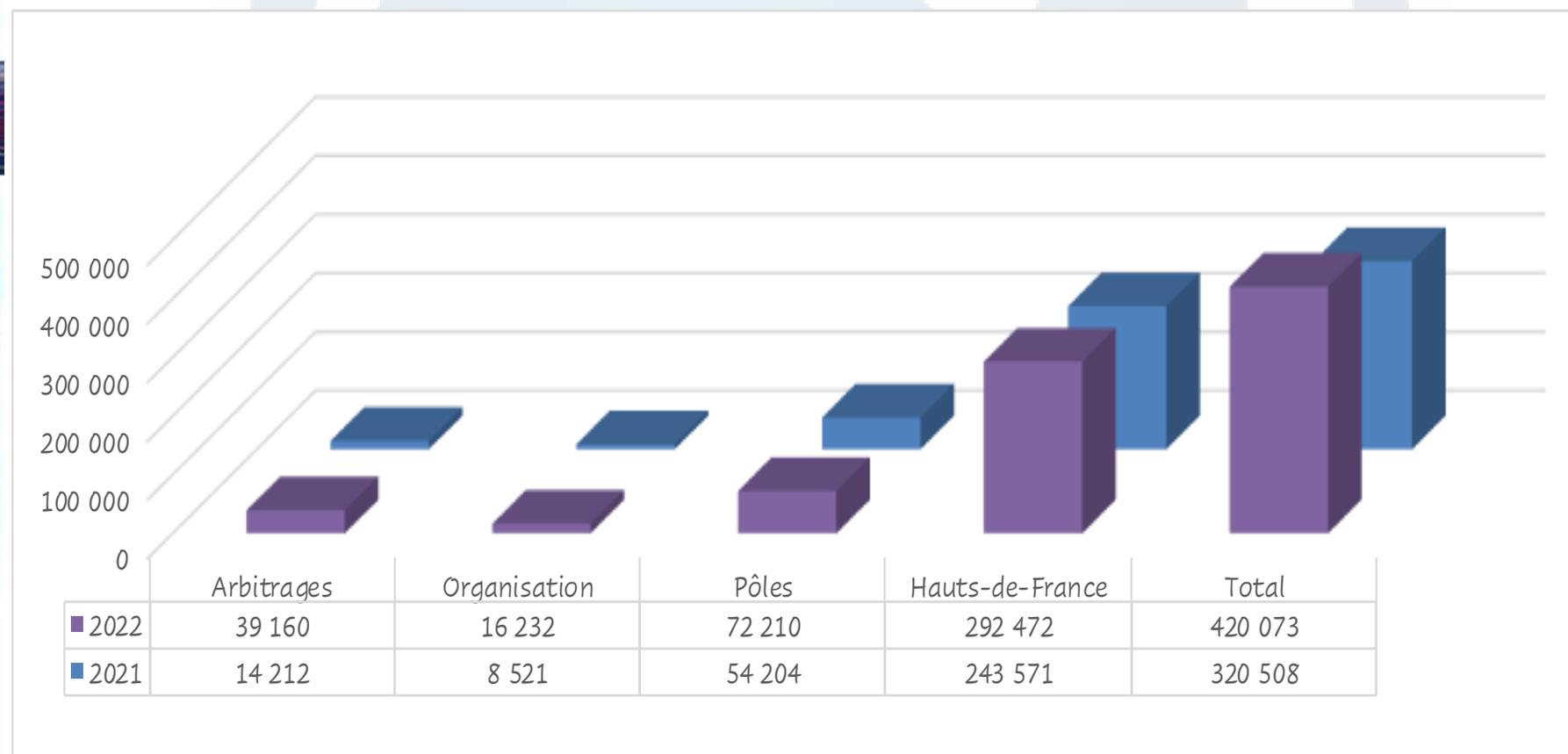


RECETTES	2022		2021		Evolution 21/22
	Montant	%	Montant	%	
Arbitrages	39 850	9%	22 285	7%	79%
Organisation	11 215	3%	8 521	3%	32%
Pôles	71 543	17%	54 748	16%	31%
Hauts-de-France	298 926	71%	246 691	74%	21%
Moratoire (dont)	24 000	6%	24 000	7%	0%
Total	421 534	100%	332 245	100%	27%





DEPENSES	2022		2021		Evolution 21/22
	Montant	%	Montant	%	
Arbitrages	39 160	9%	14 212	4%	176%
Organisation	16 232	4%	8 521	3%	90%
Pôles	72 210	17%	54 204	17%	33%
Hauts-de-France	292 472	70%	243 571	76%	20%
Total	420 073	100%	320 508	100%	31%



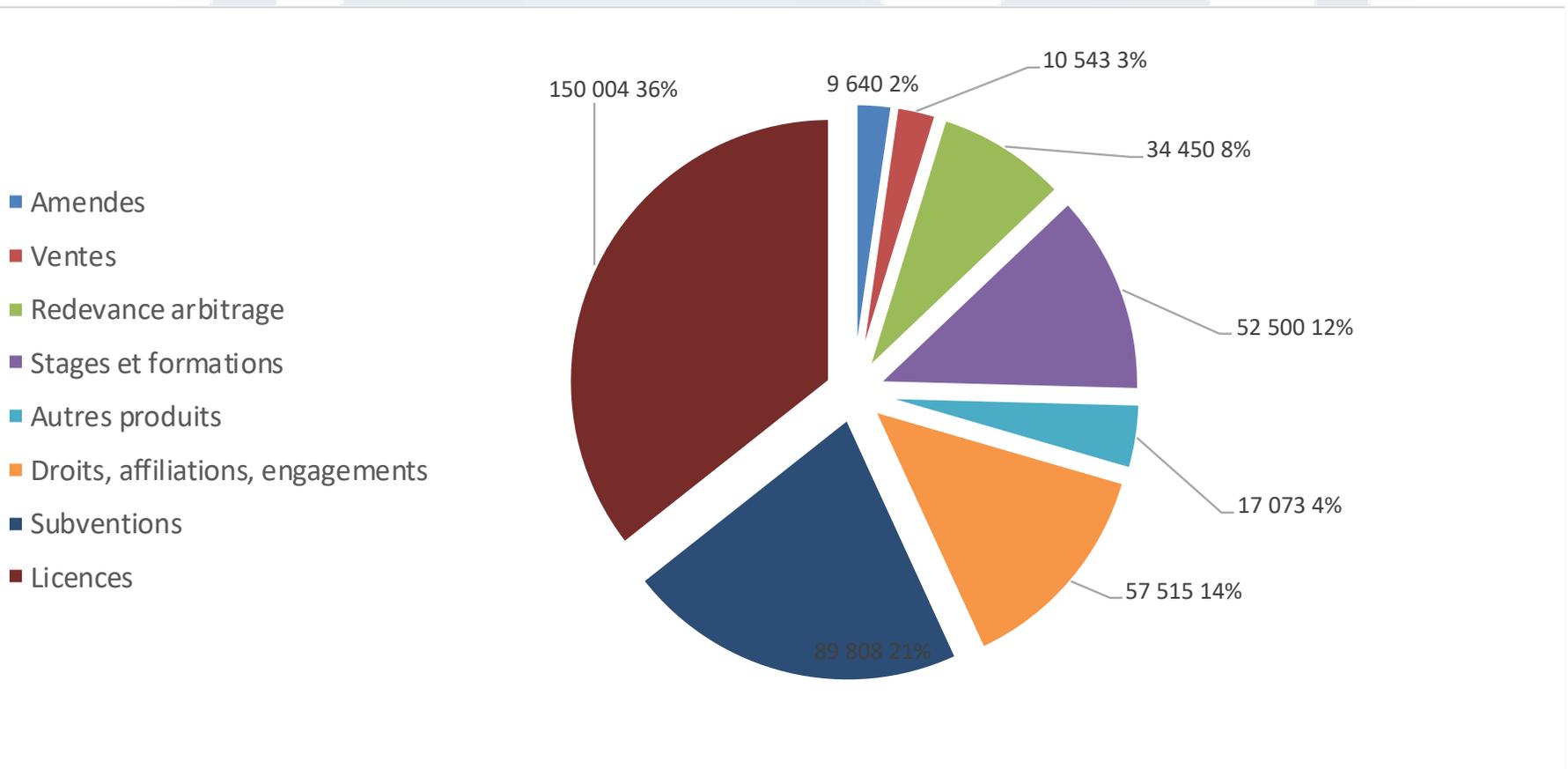
N'oublions pas le Plan de relance qui vous a accordé une remise sur les licences, celles de janvier 2022 à juin 2022, d'un montant de 3 978€.

RECETTES		
Amendes	9 640	2%
Ventes	10 543	3%
Redevance arbitrage	34 450	8%
Stages et formations	52 500	12%
Autres produits	17 073	4%
Affiliations, engagements	57 515	14%
Subventions	89 808	21%
Licences	150 004	36%
Dont la remise accordée	3 978	
TOTAL	421 534	100%

DEPENSES		
Honoraires divers	5 594	1%
DAP	14 425	3%
Entretiens, maintenance	8 808	2%
Autres charges	44 547	11%
Loyers et charges	28 359	7%
Stages	47 175	11%
Achats divers	43 890	10%
Déplacements Divers	81 413	19%
Charges de personnel	145 863	35%
TOTAL	420 073	100%

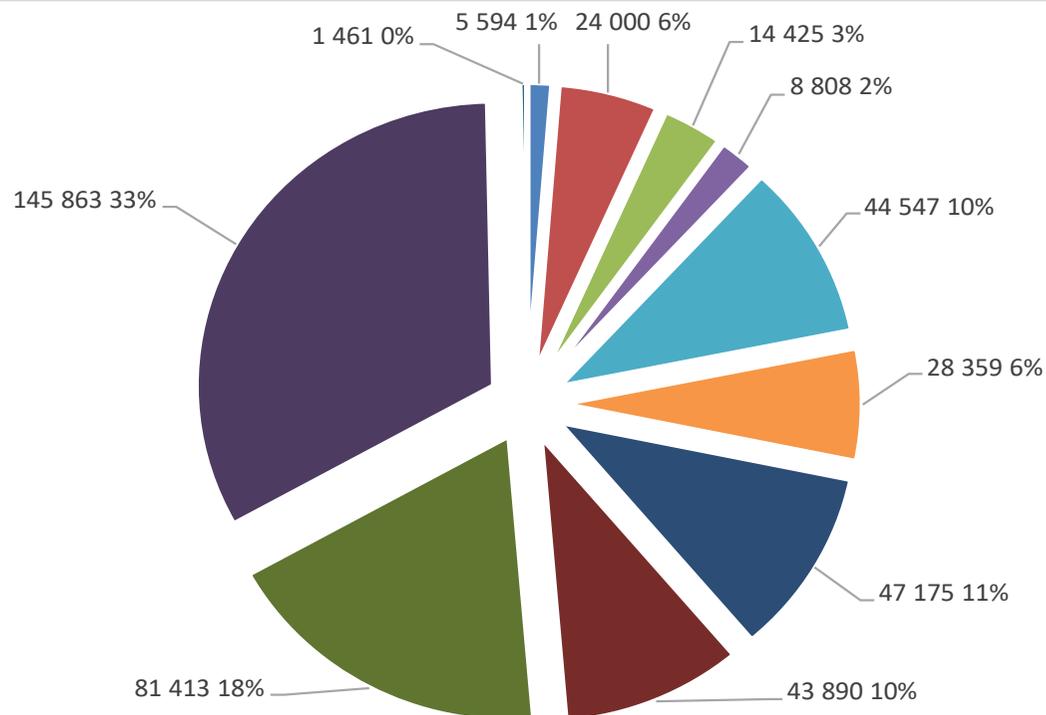


RECETTES	2022			2021	Evolution 21/22
	Prev.	Réalisées	%	Réalisées	
Amendes	0	9 640		0	100%
Ventes	9 000	10 543	17%	2 150	390%
Redevance arbitrage	35 100	34 450	-2%	17 290	99%
Stages et formations	33 000	52 500	59%	18 605	182%
Autres produits	26 600	17 073	-36%	21 324	-20%
Droits, affiliations, engagements	57 700	57 515	0%	34 435	67%
Subventions	90 400	89 808	-1%	111 249	-19%
Licences	148 000	150 004	1%	127 191	18%
Total	399 800	421 534	5%	332 245	27%



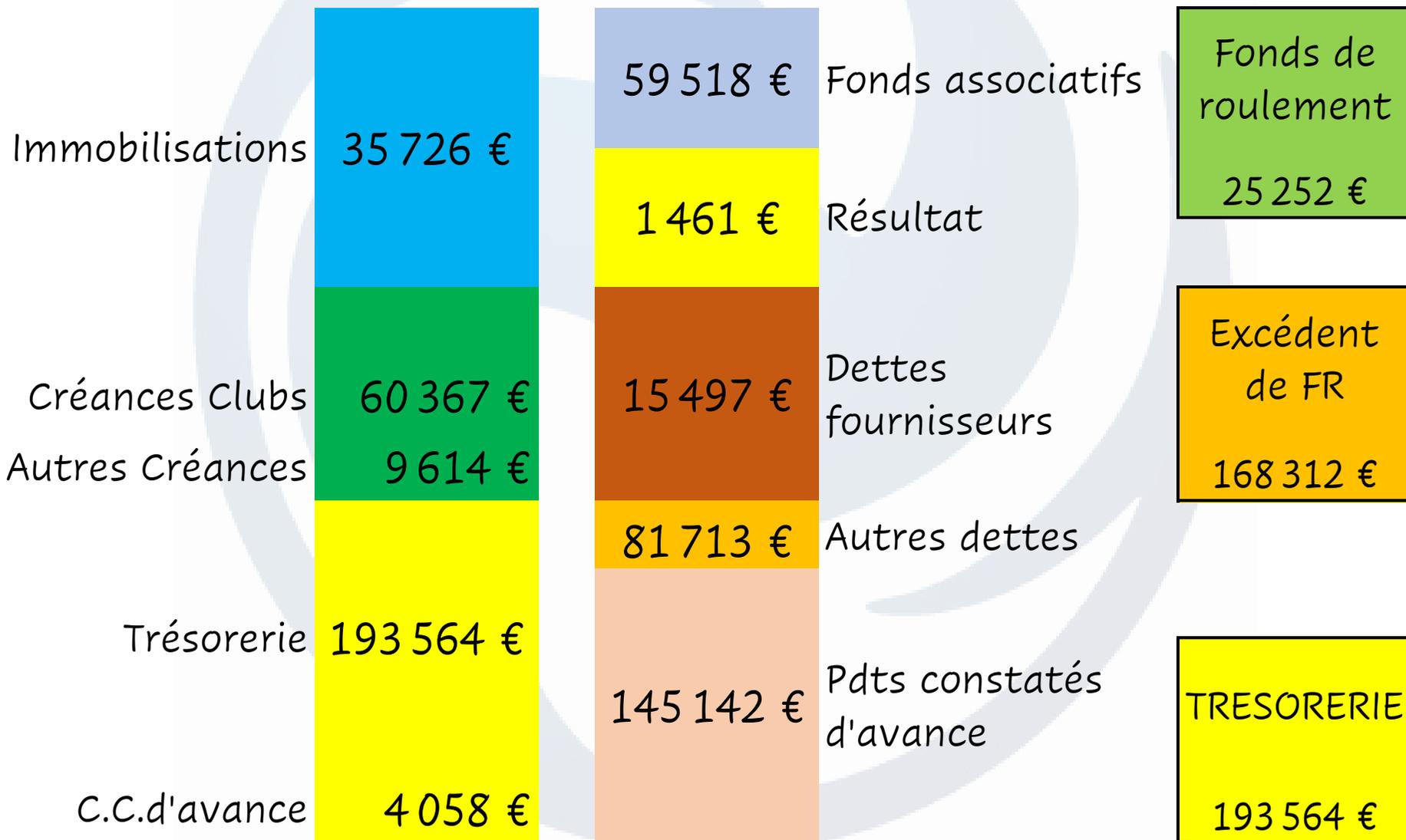
DEPENSES	2022			2021	Evolution 21/22
	Prev.	Réalisées	%	Réalisées	
Honoraires divers	3 500	5 594	60%	6 854	-18%
Moratoire	24 000	24 000	0%	24 000	0%
DAP	12 000	14 425	20%	11 854	22%
Entretiens, maintenance	13 800	8 808	-36%	6 210	42%
Autres charges	34 300	44 547	30%	30 030	48%
Loyers et charges	34 500	28 359	-18%	28 218	1%
Stages	34 000	47 175	39%	23 620	100%
Achats divers	25 700	43 890	71%	63 370	-31%
Déplacements divers	79 000	81 413	3%	38 805	110%
Charges de personnel	138 000	145 863	6%	111 547	31%
Reconstitution du capital (Bénéfice)	1 000	1 461	46%	11 737	
Total	399 800	421 534	5%	332 245	27%

- Honoraires divers
- Moratoire
- DAP
- Entretiens, maintenance
- Autres charges
- Loyers et charges
- Stages
- Achats divers
- Déplacements divers
- Charges de personnel
- Reconstitution du capital (Bénéfice)



2. La situation patrimoniale :

ACTIF 303 331 € PASSIF 303 331 €



Nos capitaux propres (fonds associatifs) sont positifs, et continuent lentement leur croissance.

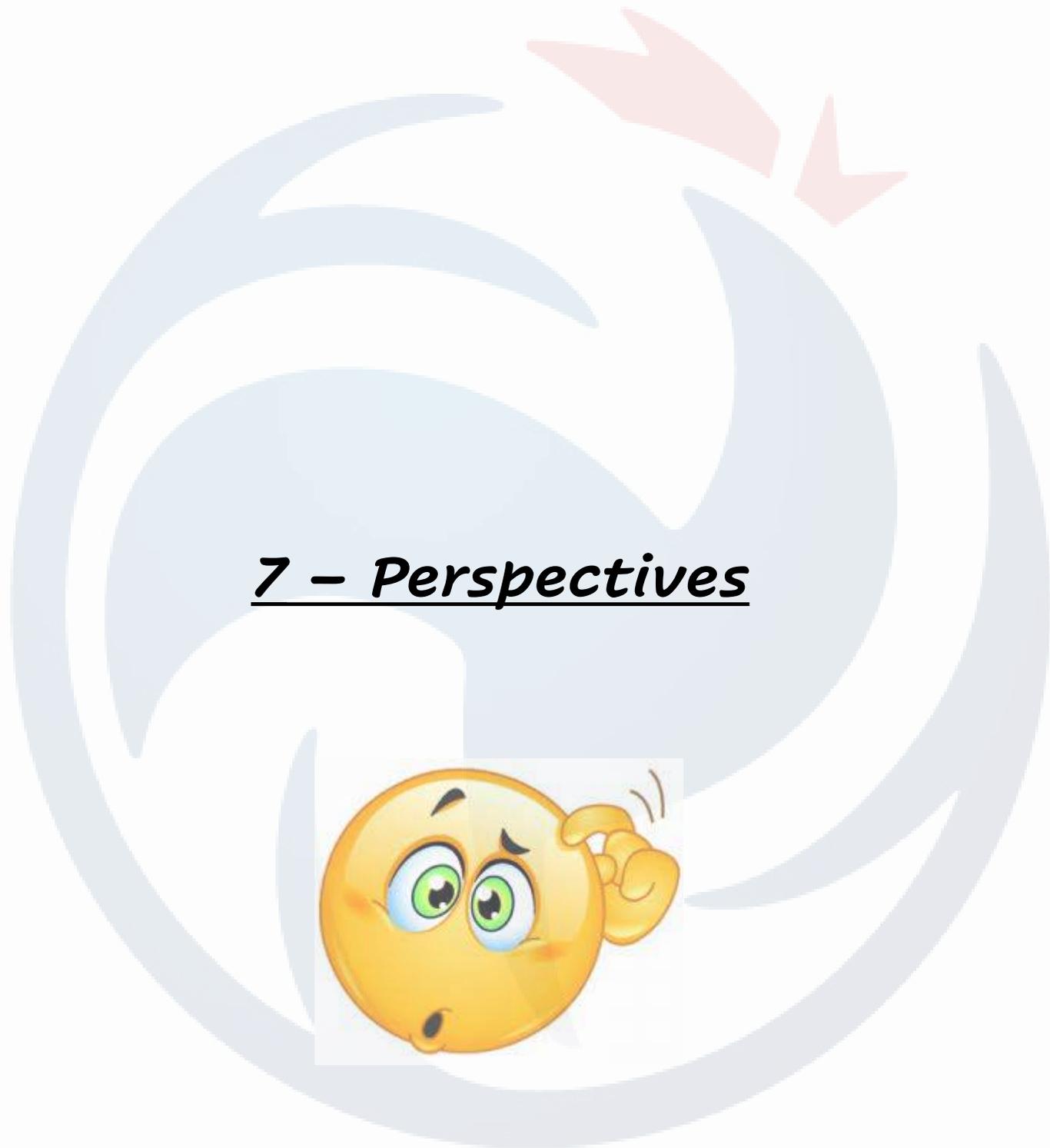
Nous devons donc toujours être vigilants et rigoureux dans la gestion de la Ligue.

Les autres dettes, à hauteur de 60 019 €, sont composées entre autres :

Du moratoire, il reste encore 33 800€ à rembourser, l'échéancier est bien respecté.

Nous vous proposerons, avec le vote du nouveau budget les tarifs de la prochaine saison.

Merci de votre confiance et de m'avoir écoutée.



7 - Perspectives



Dans le cadre de la politique de développement de tous les Volleys (Horizon 2028), nous avons créé un poste d'agent de développement et dans la continuité de cette action nous allons créer un poste de secrétaire de commission pour nous permettre d'alléger le travail administratif des commissions sportives, arbitrage, technique ainsi que la commission outdoor.





Nous continuons notre développement et nous devons réussir à former mieux nos dirigeants, créer notre école d'arbitrages, redynamiser nos CRE, déjà commencer par Jean-Baptiste Ebener notre CTS avec le concours de l'équipe technique régionale, en y intégrant la saison prochaine les M18 masculins et féminins.



Nous allons organiser les finales nationales M18 masculins et féminins, nous cherchons donc un lieu propice à cette organisation.



La saison prochaine, plusieurs évènements auront lieu sur notre territoire :

La 51^{ème} Journée Berteau

La finale nationale M18

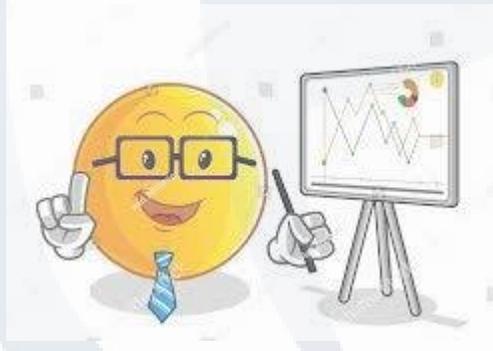


Pour les clubs du nord et du pas de calais, vous en avez fini, pour la saison 2023-2024, avec les 4€ supplémentaires sur les licences.



Merci de m'avoir lu et respectueusement vôtre.

Didier DECONNINCK



RAPPORT ANNUEL DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- Les vérifications et informations spécifiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur, il nous appartient, sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.



1-OPINIONS SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit au siège de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France, le samedi 15 avril 2023, M. Masson Etienne en présence physique. La mise en œuvre de diligence permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Notre audit a consisté à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes ; il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble.



Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions donc que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière de la Ligue Régionale de Volley des Hauts-de-France à la fin de l'exercice.

2-VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et sur les informations données dans le rapport de gestion de la Trésorière pour le compte du Comité Directeur.

Fait à Hem, le 15 avril 2023



Rapport du Cabinet DEHONDT – DERVYN & Associés

Pour l'exercice 2022



Rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de l'activité de votre Ligue durant cet exercice.

Nous vous précisons que les comptes de votre ligue soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes normes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de	1 461 €
En réintégrant les amortissements pour	14 425 €
On fait ressortir pour l'exercice une capacité d'autofinancement de	15 886 €
Le total du bilan s'élève à	303 331 €
contre	333 923 €
Pour l'exercice précédent.	

01





A L'ACTIF

Actif immobilisé

L'actif immobilisé s'élève à 35 726 €
soit une diminution de 8 905 € par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'analyse comme suit :

Acquisitions d'immobilisation corporelles	4 788 €
Versement d'un dépôt de Garantie	+ 732 €
Amortissements de l'exercice	- 14 424 €

Actif circulant

L'actif circulant se compose :

➤ du poste « créances » :

Le total de ce poste est de 69 982 €

➤ du poste « disponibilités » :

Ce poste comprend la trésorerie disponible au 31 décembre 2022,
soit 193 564 €

➤ du poste « charges constatées d'avance » :

Ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à 4 058 € et correspond à des
charges facturées mais non utilisées.

01





AU PASSIF

La situation nette :

La situation nette s'établit pour un montant positif de 60 979 €
après prise en compte du résultat de l'année 2021 pour 11 736 €

Dettes diverses

Elles se composent :

- ✓ des dettes fournisseurs 15 497 €
contre 25 884 € à la fin de l'exercice précédent
- ✓ des dettes fiscales et sociales 21 693 €
contre 56 317 € à la fin de l'exercice précédent.

Elles correspondent aux soldes dus au 31 décembre 2022 aux organismes sociaux et au personnel.

La diminution est due à l'apurement de la dette l'URSSAF créée lors de la crise sanitaire.

- ✓ des autres dettes 60 019 €

Elles correspondent pour 33 800 € au restant dû des créances déclarées au 31 décembre 2014 issue de la procédure de sauvegarde.

Produits constatés d'avance

Ce poste s'établit à 145 142 €
contre 103 627 € pour l'exercice précédent.

01



LE COMPTE DE RESULTAT

Il peut se résumer de la façon suivante :

Produits d'exploitation

- subventions diverses	89 808 €
- produits ligue (Produits 2021 = 200 595 €)	318 615 €
- transferts de charges	11 192 €
- Produits divers	€
	<hr/>
	419 615 €

Charges d'exploitation

- achat de marchandises (organisations manifestations)	25 568 €
- achats Mat. Premières et charges diverses	6 641 €
- autres achats et charges externes	208 456 €
- impôts et taxes	3 176 €
- charges de personnel	161 807 €
- dotations aux amortissements et provisions	14 424 €
-	€
	<hr/>
	420 073 €

ce qui dégage une perte d'exploitation de 458 €

auquel s'ajoutent

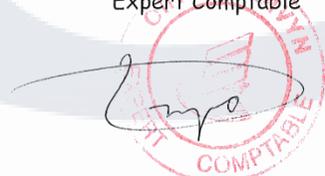
+ Les produits financiers	+ 480 €
- Les charges financières	
+ Les Produits exceptionnels	+ 1 438 €
- les Charges exceptionnelles	

Ce qui dégage un bénéfice de 1 461 €

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de 1 461 € au compte de report à nouveau.

Fait à Lille, le 29 mars 2023

Olivier DERVYN
Expert Comptable



COMPTES ANNUELS du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Pages
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Détail bilan	6 et 7
- Détail Compte de résultat	8 à 10

DEHONDT DERYN ET ASSOCIES

30 RUE PATOU
BP 1250
59000 LILLE
03.20.57.46.16





En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

LIGUE REGIONALE DE VOLLEY BALL DES HAUTS DE FRANCE
74 rue de Beaumont
59510 HEM

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	303 330.83 Euros
- Produits d'exploitation,	419 615.92 Euros
- Résultat net comptable,	1 460.74 Euros

Fait à LILLE
Le 03/03/2023

Mathieu NOYELLE

Olivier DERVYN

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise	29 000.00		29 000.00			
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	30 517.82		18 781.26		11 736.56	62.49
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 460.74		11 736.56		10 275.82	87.55
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	60 978.56		59 517.82		1 460.74	2.45	
	Total II						
Comptes de liaison							
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
Total III							
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 497.42		25 884.30		10 386.88	40.13
	Dettes fiscales et sociales	21 693.37		56 317.46		34 624.09	61.48
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	60 019.15		88 576.40		28 557.25	32.24
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	145 142.33		103 627.25		41 515.08	40.06
	Total IV	242 352.27		274 405.41		32 053.14	11.68
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	303 330.83		333 923.23		30 592.40	9.16	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

97 209.94 170 778.16

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	480,46		122,89		357,57	290,97
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	480,46		122,89		357,57	290,97
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	480,46		122,89		357,57	290,97
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	22,90		5 936,41		5 913,51	99,61
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 437,84		6 094,83		4 656,99	76,41
Produits exceptionnels sur opérations en capital			2 000,00		2 000,00	100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	1 437,84		8 094,83		6 656,99	82,24
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			2 294,68		2 294,68	100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII			2 294,68		2 294,68	100,00
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 437,84		5 800,15		4 362,31	75,21
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	421 534,22		332 244,55		89 289,67	26,87
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	420 073,48		320 507,99		99 565,49	31,06
Solde intermédiaire	1 460,74		11 736,56		10 275,82	87,55
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 460,74		11 736,56		10 275,82	87,55



DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONSTRUCTIONS				
21311000 GARAGE CALAIS	27 000,00	27 000,00		
28131100 AMORT. CONSTRUCTIONS	27 000,00	27 000,00		
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS				
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	12 879,64	12 879,64		
28154000 AMORT. MATERIELS INDUSTRI.	12 879,64	12 879,64		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
21810000 AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVE	29 972,38	39 608,97	9 636,59	24,33
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	5 030,66	5 030,66		
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL	34 324,57	34 324,57		
28181000 AMORT. AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	20 571,92	15 783,92	4 788,00	30,33
28182000 AMORT. MATERIEL DE TRANSPORTS	2 107,56	981,62	1 125,94	114,70
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU ET M	17 085,62	10 220,71	6 864,91	67,17
	10 761,59	4 327,85	6 433,74	148,66
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
27500000 DEPOTS et CAUTIONNEMENTS	5 754,00	5 022,00	732,00	14,58
	5 754,00	5 022,00	732,00	14,58
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	35 726,38	44 630,97	8 904,59	19,95
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES				
41100000 CLIENTS	60 367,20	50 451,93	9 915,27	19,65
	60 367,20	50 451,93	9 915,27	19,65
AUTRES CREANCES				
44300000 OPERATIONS PARTICULIERE ETAT	9 614,44	7 176,68	2 437,76	33,97
46700000 DEBITEURS DIVERS SECTEUR SUD	5 333,44	6 000,02	666,58	11,11
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	706,00		706,00	
	3 575,00	1 176,66	2 398,34	203,83
DISPONIBILITES				
51220000 SOCIETE GENERALE	193 564,41	228 053,25	34 488,84	15,12
51230000 SG EPARGNE	26 986,71	41 956,01	14 969,30	35,68
51870000 INTERETS A RECEVOIR	166 544,97	185 941,62	19 396,65	10,43
53100000 CAISSE	122,89	122,89		100,00
	32,73	32,73		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 058,40	3 610,40	448,00	12,41
	4 058,40	3 610,40	448,00	12,41
TOTAL ACTIF CIRCULANT	267 604,45	289 292,26	21 687,81	7,50
TOTAL GENERAL	303 330,83	333 923,23	30 592,40	9,16

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE	29 000.00	29 000.00		
10420000 PRIME DE FUSION SECTEUR SUD	29 000.00	29 000.00		
REPORT A NOUVEAU	30 517.82	18 781.26	11 736.56	62.49
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	30 517.82	18 781.26	11 736.56	62.49
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	1 460.74	11 736.56	10 275.82	87.55
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	60 978.56	59 517.82	1 460.74	2.45
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	15 497.42	25 884.30	10 386.88	40.13
40100000 FOURNISSEURS	1 083.54	10 566.22	9 482.68	89.75
40810000 FOURNISSEURS NON PARVENUS	14 413.88	15 318.08	904.20	5.90
DETTES FISCALES ET SOCIALES	21 693.37	56 317.46	34 624.09	61.48
42820000 DETTES POUR CONGES PAYE	6 762.00	6 390.00	372.00	5.82
43100000 CEA COTISATIONS	11 349.22	46 365.57	35 016.35	75.52
43710000 FORMATION CONTINUE	1 516.15	1 782.83	266.68	14.96
43751000 MEDECINE DU TRAVAIL		217.06	217.06	100.00
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	2 066.00	1 562.00	504.00	32.27
AUTRES DETTES	60 019.15	88 576.40	28 557.25	32.24
46710000 MANDATAIRE SAUVEGARDE	33 800.17	57 800.17	24 000.00	41.52
46770000 GESTION FINANCIERES DES POLES	26 218.98	30 776.23	4 557.25	14.81
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	145 142.33	103 627.25	41 515.08	40.06
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	145 142.33	103 627.25	41 515.08	40.06
TOTAL DETTES	242 352.27	274 405.41	32 053.14	11.68
TOTAL GENERAL	303 330.83	333 923.23	30 592.40	9.16



DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12
			Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	14 424.59	11 853.65	2 570.94	21.69
68112000 DOTATIONS AUX AMORTIS. SUR IMM	14 424.59	11 853.65	2 570.94	21.69
AUTRES CHARGES	5 363.83	831.15	4 532.68	545.35
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	4 568.83	36.15	4 532.68	NS
65860000 COTISATIONS (VIE STATUTAIRE)	795.00	795.00		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	420 073.48	318 213.31	101 860.17	32.01
RESULTAT D'EXPLOITATION	457.56	5 813.52	6 271.08	107.87
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	480.46	122.89	357.57	290.97
76160000 REVENUS SUR AUTRES FORMES DE P	480.46	122.89	357.57	290.97
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	480.46	122.89	357.57	290.97
RESULTAT FINANCIER	480.46	122.89	357.57	290.97
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	22.90	5 936.41	5 913.51	99.61
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	1 437.84	6 094.83	4 656.99	76.41
77100000 PRODUITS EXCEPT /OPE. GESTION	1 437.84	231.69	1 206.15	520.59
77200000 PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER		5 863.14	5 863.14	100.00
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL		2 000.00	2 000.00	100.00
77520000 CESSIONS IMMOBILISATIONS		2 000.00	2 000.00	100.00
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 437.84	8 094.83	6 656.99	82.24
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		2 294.68	2 294.68	100.00
67100000 CHARGES EXCEP / OPE. DE GESTIO		2 294.68	2 294.68	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		2 294.68	2 294.68	100.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 437.84	5 800.15	4 362.31	75.21
TOTAL PRODUITS	421 534.22	332 244.55	89 289.67	26.87
TOTAL DES CHARGES	420 073.48	320 507.99	99 565.49	31.06
SOLDE INTERMEDIAIRE	1 460.74	11 736.56	10 275.82	87.55
EXCEDENTS OU DEFICITS	1 460.74	11 736.56	10 275.82	87.55



RESULTAT SYNTHETIQUE

RECETTES			DEPENSES		
Amendes	9 640	2%	Honoraires divers	5 594	1%
Ventes	10 543	2%	DAP	14 425	3%
Redevance arbitrage	34 450	8%	Entretiens, maintenance	8 808	2%
Stages et formations	52 500	12%	Autres charges	44 547	11%
Autres produits	17 073	4%	Loyers et charges	28 359	7%
Affiliations, engagements	57 515	14%	Stages	47 175	11%
Subventions	89 808	21%	Achats divers	43 890	10%
Licences	150 004	35%	Déplacements Divers	81 413	19%
Dont la remise accordée	3 978		Charges de personnel	145 863	35%
TOTAL	425 512	99%	TOTAL	420 073	100%

Au 31 décembre 2022, la Ligue Régionale de Volleyball des Hauts-de-France a dégagé un résultat excédentaire de 1 461 euros.



TARIFICATIONS 2023 - 2024



Ajustement des tarifs pour la saison 2023 - 2024

Affiliation	Tarif
Nationale	300,00
Régionale	200,00
Départementale	50,00

ENGAGEMENT	Tarif
Pré-Nationale	370,00
Régionale 1	200,00
M21	80,00
M18	60,00

ARBITRAGE	Tarif
PNM	520,00
PNF	260,00
Régionale 1	260,00

LICENCES	Tarif
Senior	20,00
M21	15,00
M18	15,00
M15	6,00
M13	6,00
M11	5,00
M9	5,00
M7	5,00
Beach	6,00
Compét'lib	11,00
Encadrement	20,00
Dirigeant	15,00
Mutation	70,00
Volley pour Tous	0,00
Licence Pro	0,00
Événementielle	0,00



Modification aux Calendriers
Sportive Sous couvert de l'accord de la CRS.

Tous changements aux calendriers	Senior	+12 jours	-12 jours
	Jeune	40,00 €	80,00 €
		20,00 €	40,00 €

Arbitrage Sous couvert de l'accord de la CRA.

Remplaçant trouvé en sénior ou en jeune Tous changements aux calendriers	Senior	+12 jours	-12 jours
	Jeune	Gratuit	Absence d'arbitrage
		40,00 €	
		20,00 €	

Frais de dossier

Confirmation des réserves portées sur la feuille de match		20,00 €
Appel sur une décision du Bureau		54,00 €
Appel sur une décision d'une Commission Régionale		54,00 €
Annulation d'une licence		80,00 €
Demande de récusation d'un arbitre sur un match		54,00 €
Bulletin Régional d'informations	E-mail	Gratuit
Changement de correspondant	E-mail	Gratuit

Indemnités d'arbitrage par équipe

Pré Nationale	25,00 €
Régionale 1	22,00 €
Coupe Senior	22,00 €
Jeune Championnat et Coupe	22,00 €
Marqueur (par le club recevant)	22,00 €
Beach per diem	60,00 €

Indemnités Kilométriques du Kilomètre (aller/retour)

0,35 €

Formations

Diplôme			pension	demi pension	extrene	étudiants Staps
DRE1	Certificat	Animateur	300 €	180 €	140 €	Gratuit
		Initiateur	300 €	180 €	140 €	Gratuit
		Educateur	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Certif péda	60 €	60 €	60 €	Gratuit
DRE1 (6 soirées décentralisées)	Certificat	Animateur			140 €	Gratuit
DRE 2	Module	Module 1 Anim Beach	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Module 2 Accueil Jeunes	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Module 3 Prépa phys 1	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Module 4 Solidarité citoyenne	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Module 5 VB Santé	180 €	140 €	120 €	Gratuit
		Module 6 VB assis	180 €	140 €	120 €	Gratuit
Journée CRE			par jour de stage		30,00 €	
Feuille de match électronique (FDME OU DATA VOLLEY)			Déplacement du formateur plus		60,00 €	
Arbitres			Inscription et examen		80,00 €	
Marqueurs			Inscription et examen		40,00 €	

FRAIS DE GESTION

(validé par le Comité Directeur du 27 mai 2023)

Les amendes n'existent que pour être évitées

Frais de non participation à une AG sans excuses										200,00 €
Retard mise en place du matériel 1/2 heure avant le match										31,00 €
Non présentation de ballons réglementaires										31,00 €
Feuille de match mal tenue ou non tenue										15,00 €
Feuille de match non réglementaire										16,00 €
Feuille de match hors délai										30,00 €
Résultat non communiqué INTERNET										34,00 €
Absence d'une licence										10,00 €
Absence totale de licence										70,00 €
Récidive d'absence totale de licence										110,00 €
Tenue non uniforme										10,00 €
Non respect des obligations d'entraîneur (par match)										21,00 €
Fiche de réengagement d'entraîneur et/ou d'arbitre et/ou de marqueurs non retournée pour la première										50,00 €
Absence de deux encadrants licenciés par club organisateur en jeune										50,00 €
Absence d'un encadrant licencié par équipe jeune en déplacement										15,00 €

Forfaits

	CHAMPIONNATS			Si forfaits à partir de l'avant dernière	COUPE	
	Simple	Général			Avant les 1/4 de	A partir des 1/4 de
PN	200,00 €	450,00 €		450,00 €	150,00 €	450,00 €
R1	150,00 €	350,00 €		450,00 €	150,00 €	450,00 €
Jeune	50,00 €	100,00 €		350,00 €	100,00 €	100,00 €

Absence d'Arbitre ou de Marqueur officiel ou inscrit (pour tous les championnats)

	Arbitre	Marqueur
1 ^{ère} fois	50,00 €	15,00 €
2 ^{ème} fois	50,00 €	15,00 €
3 ^{ème} fois	100,00 €	15,00 €
4 ^{ème} fois	150,00 €	15,00 €
5 ^{ème} fois et après	350,00 €	15,00 €

Beach et pratique de plage associés

Non respect de la réglementation sur les tournois

1 ^{ère} fois		200,00 €
2 ^{ème} fois	Suspension de la licence des organisateurs du tournoi (jusqu'à 3 mois) et des joueurs	200,00 €
3 ^{ème} fois	Suspension pour l'année plus une de l'affiliation Beach	300,00 €
4 ^{ème} fois	Suspension de la licence du participant (jusqu'à 3 mois)	450,00 €



BUDGET PREVISIONNEL

Pour être au plus près de la réalité nous souhaitons vous présenter ce budget 2024, avec un correctif de 2023.



RECETTES	Prév.22	Réalisé 2022	Prév.23	Correctif 23	Prév.24
Amendes	0	9 640	0	0	0
Ventes	9 000	10 543	9 000	10 000	10 000
Redevance arbitrage	35 100	34 450	35 100	35 100	35 100
Stages et formations	33 000	52 500	33 000	53 500	53 500
Autres produits	26 600	17 073	26 600	31 700	31 700
Droits, affiliations, engagements	57 700	57 515	57 700	57 700	57 700
Subventions	90 400	89 808	90 400	100 500	93 400
Licences	148 000	150 004	148 000	178 640	190 000
Totaux	399 800	421 534	399 800	467 140	471 400
DEPENSES	Prév.22	Réalisé 2022	Prév.23	Correctif 23	Prév.24
Honoraires divers	3 500	5 594	3 500	6 600	6 600
Moratoire	24 000	24 000	24 000	24 000	0
Dotations	12 000	14 425	12 000	13 000	13 000
Entretiens, maintenance	13 800	8 808	13 800	9 300	9 300
Autres charges	34 300	44 547	34 300	46 800	47 000
Loyers et charges	34 500	28 359	34 500	28 940	28 940
Stages	34 000	47 175	34 000	54 000	54 000
Achats divers	25 700	43 890	25 700	39 500	39 800
Déplacements divers	79 000	81 413	79 000	83 000	83 000
Charge de personnel	138 000	145 863	138 000	161 000	188 760
Reconstitution du capital	1 000	1 461	1 000	1 000	1 000
Totaux	399 800	421 534	399 800	467 140	471 400

VŒUX DES COMMISSIONS



VŒUX CRS

Vœux 1

Modification du RGER Article 31 DAF

Pour accéder au niveau Régionale 1, le GSA concerné devra avoir validé 1 point DAF durant la saison qui le qualifie pour cet échelon.



VŒUX CRS

Vœux 2

Modification du RGER Article 31 DAF

Les points acquis par des engagements d'équipes en 2eme phase, M21 à M13, ne seront comptabilisés que pour la moitié de leur valeur, soit 0,5 UF au lieu de 1.



VŒUX CRS

Vœux 3

Championnat M21

Retour à championnat complet en M21, toujours avec 2 phases pour permettre les engagements en seconde phase, mais sans alternance avec les M18. (environ 10 matchs en première phase et idem en seconde phase).



VŒUX CRS

Vœux 4

Modification de l'article 39 du RGER sur l'intégration des équipes issues de l'UFOLEP

La LRVolley HDF, en contrepartie, facilite leur intégration, les aides dans leurs démarches administratives. Elle ~~autorise les clubs ou sections (n'ayant encore aucune équipe affiliée en FFVolley) à demander la possibilité de figurer directement sur la liste des prétendants à l'accession au dernier niveau des championnats régionaux dès lors qu'il s'agit d'une première demande. Les conditions d'accession étant définies par les règlements sportifs de la LRVBHDF.~~

VŒUX CRS

Vœux 5

Modification du RGER Article 9-10 et 9-13

Double participation des M18/M21

Il faut bien entendre par double participation, la participation lors du même week-end à 2 rencontres seniors. Les joueurs M18 et M21 sont catégorisés comme les seniors au niveau de leur participation dans les équipes 1-2-3-4-5....

Lors d'un même week-end, 2 joueurs ou joueuses et seulement 2 par genre (M18 ou M21) pourront participer à 2 rencontres seniors.

Il ne pourra y avoir de doubles participations des jeunes entre 2 équipes qui évoluent au même niveau. (R1 par exemple).

Rappel un M15 avec triple surclassement ne peut pas pratiquer la double participation senior.





VŒUX DES GSA

VŒUX DE CAMBRAI

Vœu N° 1 : organisation des championnats jeunes

Constat :

Les jeunes quelles que soient leurs catégories ne jouent pas assez : maximum 10 journées par saison sont prévues dans LEUR CATEGORIE. Rappelons qu'il y a 52 semaines dans une année, et environ 36 semaines dans une année scolaire.

Bien souvent, pas de chance, il y a un X, ou une poule de 4, ce qui réduit à 9,8 ou pire 7 journées de jouées.

Du coup beaucoup de clubs jouent 2 championnats avec la même équipe.

Comment peut-on motiver un jeune qui vient découvrir le volley en ne lui proposant que si peu de match ?

Comment faire progresser nos joueurs en si peu de journée ?

Comment, pour nos meilleures équipes, les apprendre à se confronter aux meilleurs quand en si peu de matchs ils ne se confrontent pas entre eux ? Ces équipes se retrouvent surprises lors de confrontations en coupe de France contre les meilleurs des autres régions.



Peut-être la pire des choses sur nos formules actuelles : quasiment 6 mois sans jouer.

Fin du championnat minime (M15) cette saison 1^{er} avril, pour les benjamins (M13) 8 avril, pour les plus grands 15 avril. Match suivant : début octobre.....Comment garder les joueurs motivés en mai en juin ?

Comme je suis débutant, je suis éliminé dans les coupes. Il ne me reste que le Berteau. Pourquoi je m'entraîne si je n'ai pas de match ?

En plus j'habite loin de la mer, pas de terrain en sable dans mon club je ne peux pas faire de Beach !!!

Du coup, je vais aller avec les copains de ma classe essayer d'autres sports parce qu'il y a encore des matchs ailleurs. Est-ce que ce gamin reviendra en septembre ????

Petite remarque :

L'équipe qui gagne trop facilement peut se croire plus belle qu'elle n'est.

Celui qui perd trop largement, peut se décourager et arrêter le volley.

UNE SOLUTION :

Pour éviter cela, il faut proposer plus de matchs (dans sa catégorie) et se confronter à des adversaires de son niveau. Gagner ou perdre n'est pas le plus important. Ce qui compte c'est d'avoir une adversité à son niveau.

L'assemblée générale doit imposer à la CRS et aux CDS de prévoir un minimum de 12 journées de championnat dans chaque catégorie.

Nous pouvons nous inspirer de ce que fait l'Île de France pour ses championnats tout en gardant nos spécificités.

Très peu d'équipes ont la capacité de jouer le titre de champion régional dans leur catégorie. Il faut donc très vite limiter le nombre d'équipes au meilleur niveau. Ce qui laissera plus d'équipes au niveau inférieur et permettra de limiter leurs déplacements.

FORMULE PROPOSEE

PHASE 1 Sur les 4 week-ends précédents les vacances de Toussaint.

2 journées par catégories de brassage.

Journée 1 géographique

Journée 2 les meilleurs de chaque secteur se croisent et ainsi de suite afin d'arriver à l'arborescence ci-dessous.

Ces journées ne sont pas obligatoires. Le club qui n'y participe pas sera automatiquement intégré au niveau le plus bas. Lors de la phase 2

Journée 1 : 8 équipes par lieu (donc x lieu à déterminer en fonction des équipes engagées)

Salle avec 3 terrains

6 équipes jouent, les 2 autres arbitres

Mini championnat à 8 en un set gagnant de 15 points.

Classement établi de 1 à 8

Journée 2 :

8 équipes par lieu en fonction du classement de la journée

1. Les 8 premiers ensembles, puis de 9 à 16 etc.

Même formule sportive : Mini championnat en 1 set de 15 points. 6 équipes jouent les 2 autres arbitres.

A l'issue de ses brassages :





PHASE 2 (entre les vacances de Toussaint et les vacances de février)

5 journées avec des poules de 6 classiques avec rencontre en 2 sets gagnants. (2 journées en novembre, 1 en décembre, 2 avant les vacances de février)

Niveau 1 (Excellence ou OR) : 2 poules de 6 (géographique) les 12 meilleurs des poules de Brassages

Niveau 2 (Honneur ou Argent) : 2 poules de 6 (géographique) les 12 suivants des poules de brassages

Niveau 3 (Promotion ou Bronze) : x poules de 6 (géographique) tous les autres.



PHASE 3 (entre les vacances de février et mi-mai)

3 journées avant les vacances de pâques, 2 après.



Niveau 1 (Excellence ou OR) : 1 poule de 6 (les 3 premiers de chaque poule excellence de phase 1) à l'issue de cette phase le titre de champion régional est attribué.

Niveau 2 (Honneur ou Argent) : 2 poules de 6 (les 3 derniers des poules excellences + les 3 premiers des poules Honneur) une équipe ne pourra pas rejouer 2 équipes de sa poule de phase 2.

Niveau 3 (Promotion ou Bronze) : x poules de 6 (géographique) en limitant le nombre d'adversaires commun avec la phase 2

Possibilité d'inscrire des équipes au plus bas niveau

PHASE 4.

Le Niveau 1 (Excellence ou OR) s'arrête (ils leur restent les sélections, les finales de coupes...)

Niveau 2 (Honneur ou Argent) : journée de classement 3 plateaux
Principe demi-finale puis finale.

Les 2 premiers de chaque poule (à l'issue, le titre de champion de ce niveau est décerné)

3&4 de poule

5&6 de poule

Niveau 3 (Promotion ou Bronze)

Tournoi de classement : 6 plateaux

Plateau 1 : tous les premiers de (à l'issue, le titre de champion de ce niveau est décerné)

Plateau 2 : tous les seconds

Plateau 3 : tous les troisièmes

Etc

Les équipes forfaits lors de ce plateau seront considérées comme forfait général et le DAF de cette catégorie sera supprimé, ils paieront l'amende du forfait général.

Avis de la CRS :

Mise à l'étude, mais les M15 et M13 sont sous la responsabilité des comités, et cela nécessite des moyens humains pour la gestion, moyens que nous n'avons pas actuellement.

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRS

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRS



SOLUTION

S'inspirer de la formule des coupes de France jeune par des triangulaires qualifiant 2 équipes sur 3.

Cette formule est très prisée des jeunes, de plus elle permet un engouement très intéressant au niveau compétition. L'autre avantage est de garder une motivation malgré la perte d'un match.

A la vue du nombre d'équipes dans les différentes catégories régionales et départementales, cette formule serait réalisable en complément du 1^{er} vœu déposé. Elle pourrait se jouer le 1^{er} week end des vacances scolaires

Principe : Engagements saison 22/23

M13 masculin : 27 équipes

M13 féminin : 25 équipes

M15 masculin : 14 équipes

M15 féminin : 15 équipes



Premier tour :

27 équipes réparties en 9 poules de 3, possibilité d'un tour préliminaire selon le même principe pour arriver à 27 équipes = 18 qualifiés

Deuxième tour :

18 équipes réparties en 6 poules de 3 = 12 qualifiés

Troisième tour :

12 équipes réparties en 4 poules de 3 = 8 qualifiés plus le meilleur troisième soit 9 équipes

Quatrième tour :

9 équipes réparties en 3 poules de 3 = 6 qualifiés

Cinquième tour :

6 équipes réparties en 2 poules de 3

Qualification pour la finale 4 équipes, avec demi-finales croisées premier contre deuxième, finale et match de classement, ou simple finale entre les premiers de chaque poule

Configuration de la compétition par catégorie avec le nombre d'équipes engagées pour la saison 22/23

M13 masculin 27 équipes, cela cadre bien avec le système énoncé.

M13 féminin 25 équipes :



Premier tour :

8 poules de 3, 1 exempt (le club vainqueur de la précédente édition ou tirage au sort)

16 qualifiés, repêchage du meilleur troisième, plus équipe exempte donc 18 équipes pour le prochain tour

M15 féminin 15 équipes :

Premier tour :

5 poules de 3

10 qualifiés, plus repêchage des 2 meilleurs troisièmes donc 12 équipes pour le tour suivant

M15 masculin 14 équipes :

Premier tour :

4 poules de 3, 2 exempts (les clubs finalistes de la précédente édition ou tirage au sort)

8 qualifiés, repêchage des 2 meilleurs troisièmes, plus 2 équipes exemptes donc 12 équipes pour le prochain tour

Si le système avait été adapté cette saison cela aurait donné un tour de plus par catégorie avec cette formule.

Cette formule aurait pour conséquence de désorganiser la journée finale de coupe car plus de match à organiser, mais elle peut aussi donner lieu à une fête des jeunes volleyeurs en fin de saison en la planifiant sur un week-end.

Dans l'absolu la formule pourrait également être adaptable avec les séniors pour redonner de l'intérêt à cette compétition. L'intérêt pour l'organisateur de ces finales serait de recevoir sur un week-end complet ce qui lui permet une recette non négligeable de par la formule, le samedi les finales féminines et le dimanche les finales masculines.



Avis de la CRS :

Mise à l'étude, mais les M15 et M13 sont sous la responsabilité des comités.

Vu le peu d'équipes engagées en coupe des Hauts de France Jeunes et le manque de moyens humains, cela nous paraît difficile à mettre en œuvre.

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRS

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRS



VŒUX DE L'OMME

Vœu n° 1 :

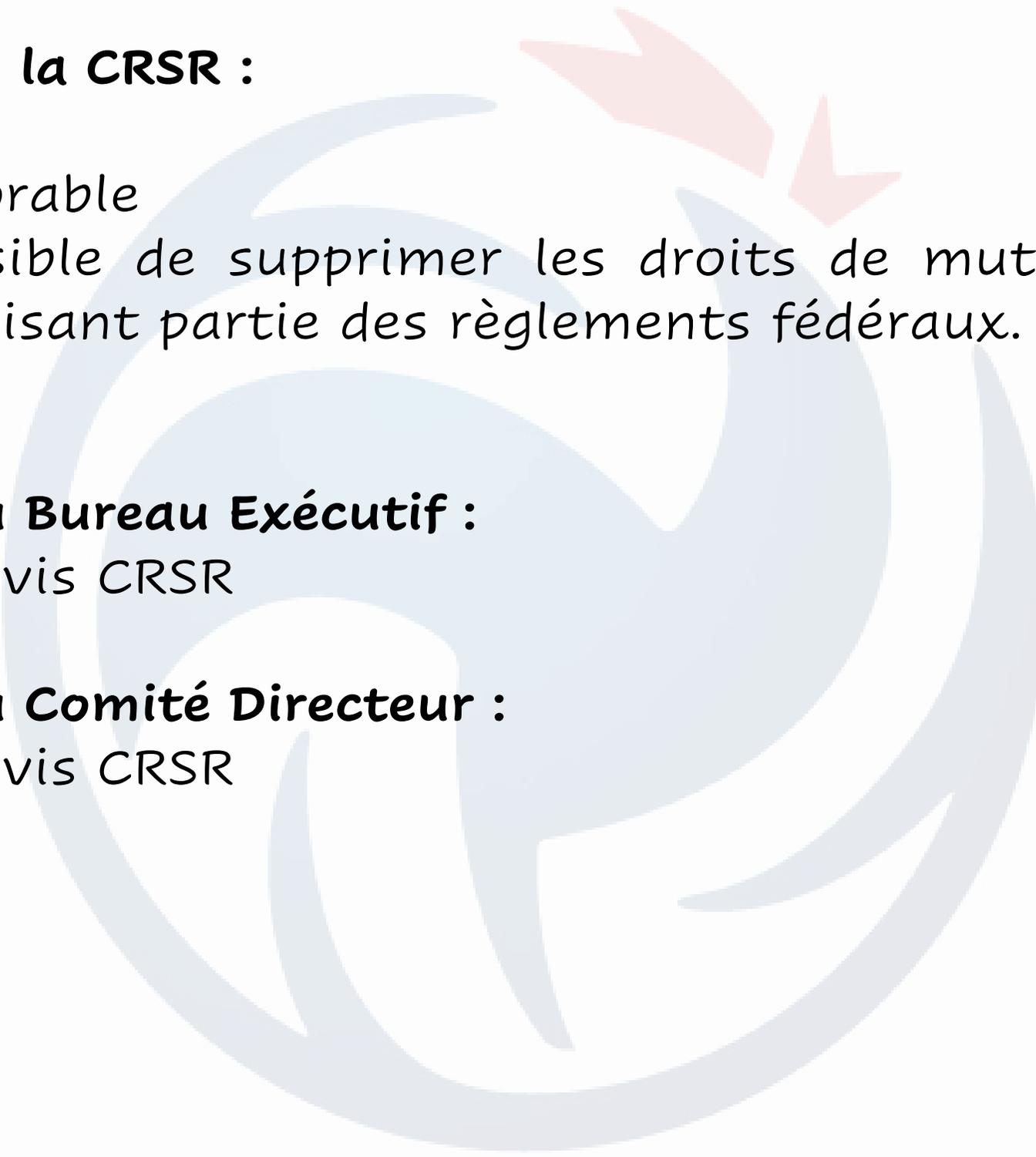
Suppression des droits de mutation et de formation quand une personne évolue en départementale (voir la régionale)

et qu'il vient d'un club distant de plus de 100 km (distance à discuter)

Ex: un joueur de 39 ans a muté de Lille à Toulon pour raison professionnelle (militaire) mutation : 184 euros plus de la licence.

Ex: une étudiante de 19 ans qui vient de la région parisienne a Lille mutation : 184 euros plus la licence, et les droits de formation (ça dépend du club adverse)

Il serait normal que l'on puisse se faire rembourser. Avec cette règle on perd des licenciés.



Avis de la CRSR :

Défavorable

Impossible de supprimer les droits de mutation
cela faisant partie des règlements fédéraux.

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRSR

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRSR



VŒUX DE MVBL EDM

Vœu n° 1 :

Utiliser le dernier week-end de septembre pour les 1ers tours de coupe des Hauts de France seniors. (Même vœux pour la coupe du nord). Ce tour permettra d'être au point pour la reprise des championnats, cela libère un week-end pour d'éventuelles dérogations ou journées de report.



Avis de la CRS :

Déjà mis en application
Cela dépend des engagements en Coupe

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRS

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRS



VŒUX DE MVBL EDM

Vœu n° 2 :

Utiliser le premier week-end de janvier pour un autre tour des hauts de France seniors et jeunes (même vœux pour le nord). Ce tour permettra d'être au point pour les championnats avec une semaine de plus pour les championnats après le réveillon. Cela libère un week-end pour d'éventuelles dérogations ou journées de report.



Avis de la CRS :

Sera envisagé lors de la création du calendrier prévisionnel et en fonction des disponibilités qui varient chaque année en fonction de vacances scolaires.

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRS

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRS



VŒUX DE MVBL EDM

Vœu n° 3 :

Centraliser les demandes d'organisation de Coupe de France vers la ligue. En cas de demande de catégorie identique de plusieurs clubs des Hauts de France, une entente peut avoir lieu pour changer de catégorie.





Avis de la CRS :

Nous souhaiterions être mis au courant par les clubs car les demandes sont toujours à adresser à la Fédération.

Nous ne pouvons pas rendre obligatoire un dépôt de dossier qui ne nous concerne pas.....



Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRS



Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRS

VŒUX DE MARQUETTE

Préambule

Il apparaît que nous avons de plus en plus de problématiques d'arbitrage avec de plus en plus d'absence d'arbitres lors de nos rencontres régionales et départementales

Malgré les efforts de désignation de la CRA et la CDA (et éventuellement de remplacement quand elles peuvent être alertées à temps) il est de plus en plus fréquent aux clubs de devoir pallier en dernière minute à des absences et à assurer l'arbitrage à domicile par ses propres moyens

Cette saison (à ce jour) dans mon club

*5 absences en R1 Féminine

*3 absences en R1 Masculine

*2 absences de deuxième arbitre en Pré-Nat Masculine

*2 absences en Accession Régionale Féminine

A chaque fois nous avons pu pallier ses absences via des spectateurs licenciés (entraîneurs, arbitres ou non) pour assurer ces arbitrages



Le plus regrettable dans cette situation c'est que sur les 10 arbitrages avec 1 seul arbitre désigné, 1 seul a averti de son absence ! Ce manque de respect de la part de ces absents mérite un vœu particulier de notre part (Vœu N°2)

Des obligations d'arbitrage existent mais il semble que certains clubs ne peuvent pas y répondre et payent donc des amendes



Ce manque d'équité par rapport à d'autres clubs qui font l'effort mérite un autre vœu particulier de notre part (Vœu N°1)



Il est évident qu'il est de plus en plus difficile de trouver des arbitres pour nos rencontres

Les principales difficultés rencontrées :



Mentalité actuelle dans le secteur associatif : consommation d'une discipline sportive sans avoir de « contraintes » supplémentaires

Ce constat nous permet aussi de faire une proposition de vœu pour remédier (Vœu N°3)

Vœu N°1 MARQUETTE

Il ne nous appartient pas de gérer les obligations d'arbitrage en nationale mais

Un club qui a une ou des équipes seniors engagées en compétition régionale et départementale doit répondre à l'obligation d'avoir

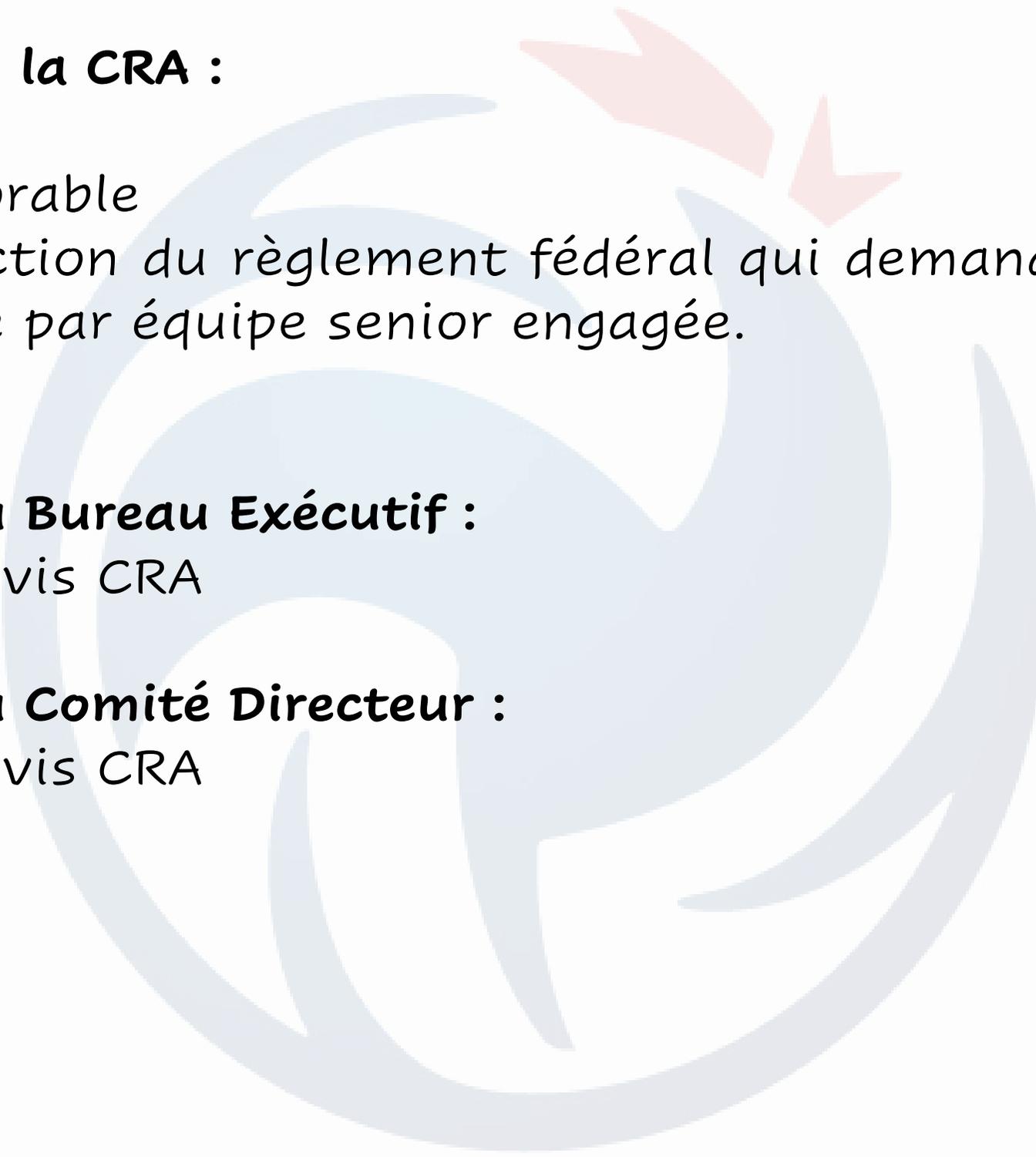
- 1 arbitre licencié dans son club pour 1 ou 2 équipes engagées
- 2 arbitres licenciés dans son club pour 3 ou 4 équipes engagées
- 3 arbitres licenciés dans son club pour 5 ou 6 équipes engagées

Si le club ne répond pas à cette obligation avant le premier match de championnat amende de 100 € par arbitre manquant à l'obligation

Si le club ne répond pas à cette obligation en milieu de saison (après le dernier match aller) amende de 150 € par arbitre manquant à l'obligation

Si le club ne répond pas à cette obligation en fin de saison impossibilité d'accession pour une équipe pouvant y prétendre quel que soit sa division régionale ou départementale





Avis de la CRA :

Défavorable

Restriction du règlement fédéral qui demande un arbitre par équipe senior engagée.

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRA

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRA



Vœu N°2 MARQUETTE

Actuellement il existe sursis puis amende en cas d'absence d'arbitre désigné sur une rencontre.

Nous proposons de conserver ce sursis et ce système d'amende en cas d'absence en proposant une majoration de 20 € quand le club recevant n'est pas averti de cette absence 12 h avant l'heure du début de la rencontre (mail envoyé au club avec copie à la ligue ou comité)

Cette majoration d'amende sera transmise ensuite au club recevant la rencontre qui défrayera celui qui fera arbitre remplaçant sur la rencontre

Avis de la CRA :

Défavorable

Cette amende n'existe pas, il aurait fallu demandé la création de celle-ci au comité directeur de la Ligue.

Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRA

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRA



Vœu N°3 MARQUETTE

S'il y a pénurie d'arbitres il faut que nous soyons capables de nous adapter à un phénomène de société comme il l'a été fait depuis longtemps dans de nombreux départements

Ce vœu peut permettre à certains jeunes à se lancer dans l'arbitrage sans avoir la contrainte de se déplacer et ainsi peut être à susciter formation et vocation future !

Arbitrage des rencontres de niveau départemental Nord par le club recevant quand il n'y a pas de match couplé avec de la régionale

L'arbitre de la rencontre sera indemnisé par les deux clubs si il est titulaire du grade d'arbitre

PS : Certaines de ces rencontres sont parfois bien moins dures à arbitrer par rapport à certains matches de jeunes M18 et M21 (jeunes, entraîneurs et....surtout parents) et peut faire partie de l'expérience nécessaire pour se lancer à un plus haut niveau de compétences



Avis de la CRA :

Défavorable

Ne concerne pas la Ligue

Et sur les matches de régional l'arbitre doit être majeur.



Avis du Bureau Exécutif :

Idem avis CRA

Avis du Comité Directeur :

Idem avis CRA

ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE

Nous devons remplacer plusieurs membres du comité directeur, il faut donc trois postes masculins et un poste féminin pour finir l'olympiade.



ELECTION COMPLEMENTAIRE AU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE

BULLETIN DE VOTE

LISTE DES CANDITATURES AU COMITE DIRECTEUR

Numéro	Nom	Prénom	COLLEGE	Sexe
1			Médecin	

Numéro	Nom	Prénom	COLLEGE	Sexe
1	RICHART	OLIVIER	Administrateur	M
2	CHEVALET	PHILIPPE	Administrateur	M
3	POULET	STEPHANE	Administrateur	M
4	DRUART	SYLVAIN	Administrateur	M
5	LENNE	LUDIVINE	Administrateur	F

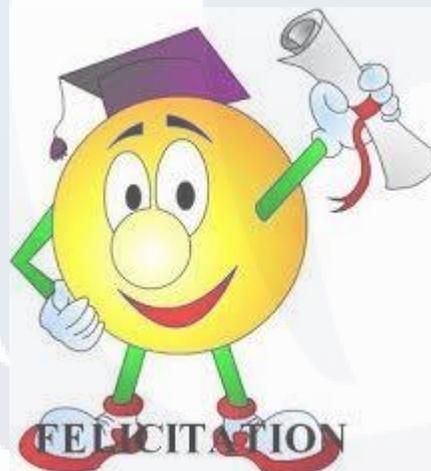


RECOMPENSES

2022 & 2023



LETTRES DE FELICITATIONS REGIONALES





M.	BOURDON NICOLAS	1376612	02	CHÂTEAU-THIERRY
M.	DESSOYE NICOLAS	1397125	02	CHÂTEAU-THIERRY
MME	GIRARD MAGALIE	2426068	02	CHÂTEAU-THIERRY
M.	PERIETEANU LAURENT	1509761	02	CHÂTEAU-THIERRY
M.	CHASSELON JOHANN	925362	80	COMITE SOMME
MME	DEVAUX JULIE	1897588	80	COMITE SOMME
M.	LOKS CYRIL	1794005	80	COMITE SOMME
M.	M.CAILLEUX PIERRE	2055354	80	COMITE SOMME
M.	DESGROUX CEDRIX	2093906	60	FEUQUIERES MOLIENS
M.	BONNET TIMOTHE	2089928	59	HALLUIN VC
M.	BONNET VALENTIN	2075974	59	HALLUIN VC
MME	DELEU CHRISTIANE	1967882	59	HALLUIN VM
MME	FRANTZ SYLVIA	1721988	59	HALLUIN VM
M.	BERNIER GABIN	2173148	59	HELLEMMES
MME	DUPONCHELLE AMANDINE	2156048	59	HELLEMMES
M.	DUVIVIER ROMAIN	1895868	59	HELLEMMES
M.	LARGY ALEXIS	1820954	59	HELLEMMES



M. MERTENS SYLVAIN

1895863 59 HELLEMMES

M. NEDELEC ARNAUD

1365336 59 HELLEMMES

M. TARAS AMAURY

2157012 59 HELLEMMES

MME DELVAL JOELLE

1862237 02 ITANCOURT

MME REMONT NOELIE

2357489 02 LA FERRE

M. CHAPELET THOMAS

2015614 02 LAON

MME ORTILLON MARCHAND GAETANE

869230 02 LAON

M. VILLALBA JEAN-LUC

39891 59 LILLE ASPTT

M. LAURENT DAVID

2412013 59 MARQUETTE

MME LECOINTRE MAGALI

1734120 60 MARQUETTE

M. LEGAIE ALAIN

2416423 59 MARQUETTE

M. LACOURTE ALEXIS

1842108 60 RANTIGNY-LIANCOURT

M. LAURENT ERIC

2151231 60 RANTIGNY-LIANCOURT

M. ROBILLARD NATHAN

1808919 60 RANTIGNY-LIANCOURT

M. DARRAS SEBASTIEN

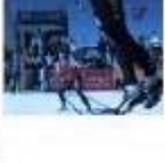
2352470 60 RIEUX VILLERS

MME IRI MELISSA

2417471 60 RIEUX VILLERS

MME VLASSOF KARINE

1879766 60 RIEUX VILLERS





MEDAILLE DE BRONZE REGIONALE





M. DEVOYE BRUNO 1883046 80AMIENS METROPOLE VOLLEY

MME MALARD CELINE 1797157 80AMIENS METROPOLE VOLLEY

M. MOREAU ETIENNE 1991212 59AS SPORT ET JOIE LILLE

M. HAUDEBOURG LUCAS 2139663 60BEAUVAIS OISE UC VOLLEY

M. COUME DIENGOUDY 1882502 02 F.L. ST QUENTIN VOLLEY-BALL

M. KOMNENIC IVAN-LUKA 1896871 02 F.L. ST QUENTIN VOLLEY-BALL

M. LEFEBVRE HUGO 1755515 59LILLE UNIVERSITE CLUB

MME RICHY PATRICIA 1661610 80LONGUEAU AMIENS MVB

M. CADART GUILLAUME 1552282 59LOOS-HAUBOURDIN VOLLEY-BALL

MME VASSEUR MARINE 1673386 60RIEUX-VILLERS

M. WAELES GREGORY 1453421 59ST MICHEL SPORTS MARQUETTE

M. VARACHAUD YANNICK 1881646 59TOURCOING VOLLEY-BALL L.M.

M. DUMOULIN DIDIER 1233551 59VOLLEY CLUB DE CAMBRAI



MEDAILLE D'ARGENT REGIONALE





M. DRUART

SYLVAIN

1133009 62 59 ERS



M. FAUCON

BENOIT

1854139 02 F.L. ST QUENTIN VOLLEY-BALL



M. COPPIN

JEAN PAUL

1164277 62 LOISIRS INTER SPORT ST PIERRE

MME ISIDOR

SALIMA

1124821 59 LOMME VOLLEY-BALL



M. MOREL

CHRISTOPHE

1380520 59 LOMME VOLLEY-BALL

M. HOUPLAIN

OLIVIER

1720532 80 LONGUEAU AMIENS MVB



M. DELEBECQUE

OLIVIER

103200 59 ST MICHEL SPORTS MARQUETTE



MME VENIARD

SEVERINE

1063462 02 VILLERS COTTERETS VOLLEY-BALL



M. CYRULIK

GAETAN

1190836 02 VOLLEY BALL CLUB LA FERROIS



M. VANDERHAEGHE ALBAN

1157702 59 VOLLEY-BALL CLUB BAILLEULOIS

M. WINCKELMULLER DORIAN

1914433 60 RANTIGNY-LIANCOURT





MEDAILLE D'OR REGIONALE





MME COELHO	GUIOMAR	979125	60	VOLLEY-BALL RANTIGNY-LIANCOURT
M. DELEU	PATRICK	10074	59	VC MICHELET HALLUIN
M. DELVAL	YVON	1862235	02	ITANCOURT
M. GOLINSKI	STEPHANE	11346	59	DUNKERQUE GRAND LITTORAL V.B.
M. ROZALSKI	HERVE	1177825	60	CHATEAU THIERRY V.B.
MME SCHERMANN	EDWIGE	1386095	80	AMIENS METROPOLE VOLLEY
MME THUILLEZ	MARTINE	1467534	59	AL CAUDRY VOLLEY-BALL
MME YAHIEL	THERESE	1705899	62	STELLA EDU SP CALAIS

Ces récompenses seront remises personnellement par le Président de la FFVolley lors d'une réception que nous organiserons selon son agenda.

QUELQUES DATES A PREVOIR





Le Congrès de la Ligue 9 septembre 2023.



51^{ème} Journée BERTEAU jeudi 9 mai 2024.



Finales de Coupe Fin mai début juin 2024.



Assemblée Générale

22 juin 2024.



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION ET DE VOTRE
ECOUTE**



Clôture de l'Assemblée Générale par le Président

